



SUD BASKET BALL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
28 JUIN 2025 - NICE
SAISON 2024-2025**

COMPTE RENDU



Nos soutiens :

RÉGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

 AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

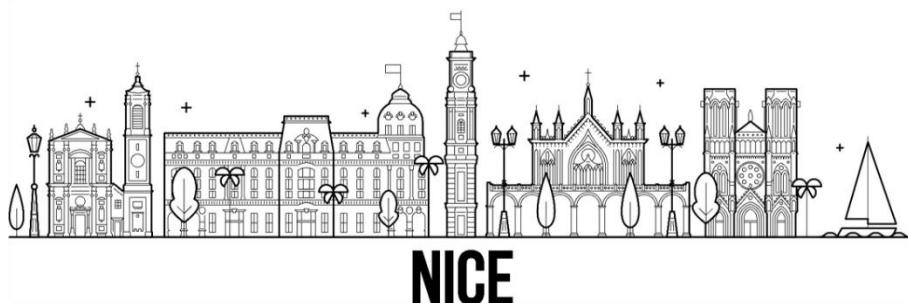




SUD
BASKET BALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 28 juin 2025



NICE



2024
2025





LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne
13320 BOUC BEL AIR
Tél : 07 64 72 02 26

lique@sudbasketball.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - Ordre du jour Saison 2024-2025 - Samedi 28 juin 2025 - NICE

- Accueil des délégués des associations, émargements
- Présentation des personnalités et invités
- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- Rapports de la Commission de vérification des pouvoirs par Claudie DELPOUX
- Allocution du Président du Comité des Alpes Maritimes, M. Jean-Luc CERUTTI
- Allocution de l'Adjoint aux Sports de la ville de Nice, M. Pascal CONDOMITTI
- Allocution du Président de la Ligue Sud Basket Ball, M. Jean-Pierre BRUYERE
- Adoption du PV de l'assemblée générale ordinaire du samedi 29 juin 2024 à Fos-sur-Mer
- Présentation du Rapport Moral 2024-2025 par le Secrétaire Général M. Cyrille NERIN
- Mise au vote du Rapport Moral 2024-2025
- Présentation du Rapport Financier 2024-2025 par le Trésorier Général M. Franck PRELLWITZ
- Rapport du Commissaire aux Comptes, M. Christophe GOIRAND
- Mise au vote du Rapport Financier 2024-2025 et affectation du résultat
- Présentation du Budget Prévisionnel 2025-2026 par le Trésorier Général M. Franck PRELLWITZ
- Mise au vote du Budget Prévisionnel 2025-2026
- Election des délégués de la Ligue Sud Basket Ball pour l'AG de la FFBB du 11 octobre 2025 et toute la saison 2025-2026
- Proclamation des résultats de l'élection des délégués
- 1^{er} tour des élections complémentaires au Comité Directeur pour le mandat 2024-2028
- Proclamation des résultats du 1^{er} tour
- 2^{ème} tour des élections complémentaires au Comité Directeur pour le mandat 2024-2028
- Proclamation des résultats du 2^{ème} tour
- Allocution de la représentante de la FFBB, MME Anne LUCCIANI, membre du Bureau Fédéral
- Tirage au sort du 1^{er} tour des Coupes Sud saison 2025-2026
- Remise des labels, titres, récompenses et distinctions honorifiques, Académie
- Allocution de clôture du Président de la Ligue Sud Basket Ball
- Cocktail déjeunatoire

**OUVERTURE DE JEAN-PIERRE BRUYERE
PRESIDENT DE LA LIGUE SUD BASKET BALL
ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2024-2025
NICE LE SAMEDI 28 JUIN 2025**

Mesdames, Messieurs,

Lors de cette saison 2024-2025, plusieurs personnes de notre famille basket de Provence-Alpes-Côte d'Azur nous ont quittés, parfois dans un très jeune âge. A l'entame de cette réunion, je souhaite que nous puissions leur rendre hommage.

Parmi les personnes disparues au cours de la saison, je veux citer :

- **Jean-Claude MEZIAT**, Président des Angles
- **Marco MUSSO**, dirigeant de Roquebrune Cap Martin
- **Narou ALLINEI**, ancien joueur
- **Jeanine RE**, ancienne joueuse et dirigeante
- **Jérôme MUGNAINI**, ancien joueur talentueux, entraîneur
- **Jacques ARNAUD**, ancien président de Sorgues BC
- **Henri GIUITTA**, ancien président de Fos, joueur, entraîneur, médecin chef régional
- **Jean-François GOEGAN**, dirigeant de Sanary BC
- **Emile GRASSOT**, dit Milou, dirigeant de Sorgues BC
- **Frédéric PROST**, président de Montfavet BC, membre du comité directeur de Sud Basket Ball, 1^{er} vice-président du comité de Vaucluse
- **Lorenzo RENOU**, joueur de 17 ans de l'AS Monaco, accident de la route en rentrant d'un match de NM3

En leur mémoire et pour tous nos amis disparus, je vous demanderais une minute de silence et de recueillement.

- minute de silence -

Je vous remercie.

PRESENTATION DES PERSONNALITES ET INVITES

- MME Anne LUCCIANI, Membre du Bureau Fédéral de la FFBB
- M. Pascal CONDOMITTI, Adjoint aux Sports de la ville de Nice
- M. Jean-Luc CERUTTI, Président du Comité Départemental des Alpes Maritimes
- M. Patrick COLLETTE, Président du Comité Départemental du Var
- M. Cyrille NERIN, Secrétaire Général de la Ligue Sud Basket Ball
- M. Franck PRELLWITZ, Trésorier Général de la Ligue

Excusé(e)s :

- MME Frédérique PRUDHOMME, Présidente du Comité Départemental des Bouches-du-Rhône
- M. Christophe ZUCCONI, Président du Comité Départemental de Vaucluse
- M. Bastien BODECHON, Président du Comité Départemental des Alpes du Sud
- M. Hervé LIBERMAN, Conseiller Régional Région Sud en charge des Sports, Président du CROS Région Sud
- M. Christophe GOIRAND, Commissaire aux Comptes
- M. Philippe ARNAUD, Expert Comptable





**RAPPORT DE VERIFICATION DES POUVOIRS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
28 JUIN 2025 - NICE**



PROCES VERBAL

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport sur la vérification des pouvoirs concernant l'assemblée générale élective du 28 juin 2025 à Nice.

Madame Claudie DELPOUX

2024-2025, est de :

166 clubs décomptés représentant un total de : **33 100 voix**

Le quorum exigible est égal à : (33100 : 2) + 1 = **16 551 voix**

Conformément aux dispositions des statuts, pour la validité des votes, les représentants présents des associations sportives membres doivent être porteurs, au total, d'au moins la moitié plus une de la totalité des voix dont disposent les associations sportives.

Nota : En application des dispositions réglementaires, les clubs qui n'avaient pas apuré leur dette envers les Trésoreries Départementale, Régionale ou Nationale, ont été suspendus de leurs droits de participation aux délibérations et aux votes de l'Assemblée Générale. Ils encourent, en outre, des sanctions sportives et financières.

Chargé(e)s de constater la présence des clubs, de vérifier les "pouvoirs" après avoir requis les avis favorables de la Trésorerie de la Ligue SUD BASKET BALL, la Commission a fait les constats suivants :

1) Clubs pour, sont réputés absents (y compris les pouvoirs irrecevables) → **VOIR LISTE**

2) Clubs pour, n'ont pas reçu l'aval de la Trésorerie (dettes non soldées)

3) Tous les Clubs présents sont autorisés à participer aux délibérations et aux votes de l'Assemblée Générale, sauf ceux dénombrés ci-dessus en 1) et 2).

Soit à décompter :

- Nombre de Clubs présents à l'AG et qualifiés : **114 Clubs**

- Nombre de Voix attribuées, vérifiées et validées : **27 884 Voix**

Le quorum exigé de **16 551 voix** **EST** **N'EST PAS** atteint (rayer la mention inutile)

Remarques : Le nombre total de voix validées et le nombre de clubs déclarés présents, ont été relevés et calculés selon les pointages effectués avec les tableaux remis à la Trésorerie de la Ligue SUD BASKET BALL. Préparés par cette dernière, ils indiquent le nombre de licenciés, celui des voix qui ont été attribuées conformément aux statuts en vigueur et les clubs en litige avec la Trésorerie.

La présence des clubs est attestée par les signatures apposées par leur délégué lors de leur enregistrement par la Commission d'Accueil.

Claudie DELPOUX
Présidente de la Commission Electorale SUD BASKET BALL

RAPPORT DE VERIFICATION DES POUVOIRS
ELECTION DES DELEGUES
28 JUIN 2025 - NICE

PROCES VERBAL

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport sur la vérification des pouvoirs concernant l'élection des délégués de la ligue SUD BASKET BALL pour représentation à l'AG FFBB de Clermont-Ferrand et toute la saison 2025-2026.

Madame Claudie DELPOUX

Informé la Présidence de l'Assemblée, que le nombre d'associations, régulièrement affiliées à la Ligue SUD BASKET BALL pour la saison 2024-2025 ayant droit de vote à l'élection des délégués, est de :

23 clubs décomptés représentant un total de : **8 059 voix**

Le quorum exigible est égal à : $(8059 : 2) + 1 =$ **4 031 voix**

Conformément aux dispositions des statuts, pour la validité des votes, les représentants présents des associations sportives membres doivent être porteurs, au total, d'au moins la moitié plus une de la totalité des voix dont disposent les associations sportives.

Nota : En application des dispositions réglementaires, les clubs qui n'avaient pas apuré leur dette envers les Trésoreries Départementale, Régionale ou Nationale, ont été suspendus de leurs droits de participation aux délibérations et aux votes de l'Assemblée Générale. Ils encourrent, en outre, des sanctions sportives et financières.

Chargé(e)s de constater la présence des clubs, de vérifier les "pouvoirs" après avoir requis les avis favorables de la Trésorerie de la Ligue SUD BASKET BALL, la Commission a fait les constats suivants :

- 1)0..... Clubs pour , sont réputés absents (y compris les pouvoirs irrecevables)
- 2)0..... Clubs pour , n'ont pas reçu l'aval de la Trésorerie (dettes non soldées)
- 3) Tous les Clubs présents sont autorisés à participer aux délibérations et aux votes de l'Assemblée Générale, sauf ceux dénombrés ci-dessus en 1) et 2).

Soit à décompter :

- Nombre de Clubs présents à l'AG et qualifiés : **23 Clubs**

- Nombre de Voix attribuées, vérifiées et validées : **8 059 Voix**

Le quorum exigé de **4 031 voix** **EST** **~~N'EST PAS~~** atteint (rayer la mention inutile)

Remarques : Le nombre total de voix validées et le nombre de clubs déclarés présents, ont été relevés et calculés selon les pointages effectués avec les tableaux remis à la Trésorerie de la Ligue SUD BASKET BALL. Préparés par cette dernière, ils indiquent le nombre de licenciés, celui des voix qui ont été attribuées conformément aux statuts en vigueur et les clubs en litige avec la Trésorerie.

La présence des clubs est attestée par les signatures apposées par leur délégué lors de leur enregistrement par la Commission d'Accueil.

Claudie DELPOUX
Présidente de la Commission Electorale SUD BASKET BALL



DETAIL DES DELEGUES PRESENTS DES ASSOCIATIONS
ASSEMBLEE GENERALE 28 JUIN 2025 - NICE

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0405104 - US CHATEAU ARNOUX ST AUBAN	10			0
SUD0405106 - HAUTE PROVENCE BASKET	406	ROLDAN JEAN-CLAUDE	X	406
SUD0405107 - US SEYNE LES ALPES	41	ESCLAPEZ SEBASTIEN	X	41
SUD0405112 - SISTERON BC	77			0
SUD0405113 - DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	178	ROTSCHEK SEBASTIEN	X	178
SUD0405114 - BASKET CLUB BARCELONNETTE	77			0
SUD0405116 - CLUB BASKET BALL FORCALQUIER	28			0
SUD0405202 - BRIANCON BASKET BALL	108			0
SUD0405204 - GAP ALPES DU SUD BASKET 05	242	BROCHET CYRIL	X	242
SUD0405206 - LARAGNE SPORTS BASKET	13			0
SUD0405208 - US VEYNES SNCF SECTION BASKET-B.	49			0
SUD0405209 - BB CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	84			0
SUD0405210 - BASKETBALL EMBRUNAIS	59			0
SUD0405215 - BATIE BASKET CLUB	105	SAVINA PIERRE	X	105
SUD0006003 - ES VILLENEUVE LOUBET BASKET	212	WOLFF JEAN PIERRE	X	212
SUD0006004 - BASKET CLUB DES BAOUS	260	PHILIPPART JULIE	X	260
SUD0006006 - AS MONACO BASKET	480	CHATTAHY NICOLAS	X	480
SUD0006007 - US GRASSOISE	510	TRONCHON OLIVIER	X	510
SUD0006008 - AC GOLFE JUAN VALLAURIS	323	CIPRIANI FLORENCE	X	323
SUD0006009 - STADE LAURENTIN BASKET	420	ARNOUX JEROME	X	420
SUD0006010 - BASKET AZUR CLUB	161	GREGORI JULIEN	X	161
SUD0006012 - OL. ANTIBES BASKET AMA	537	HALBY VINCENT	X	537
SUD0006015 - CLUB TENNIS ET BASKETBALL NICE	250	UBERTINI FELIX	X	250
SUD0006016 - BASKET CLUB VAL DE SIAGNE	19	CAUCHIE EUGENIE	X	19
SUD0006017 - US CAGNES SUR MER	332	DUBOURG EDOUARD	X	332
SUD0006018 - MENTON BASKET CLUB	232	ZUTTION ROBERT	X	232
SUD0006020 - LE CANNET COTE D'AZUR BASKET	375	DELPPOUX CLAUDIE	X	375
SUD0006021 - VENCE BASKET CLUB	272	MAIFFRED ODILE	X	272
SUD0006022 - ROQUEBRUNE CAP MARTIN BASKET	300	MANAS DURAN PIERETTE	X	300
SUD0006023 - TRINITE SPORTS PAILLON	220	PISSARELLO FABIENNE	X	220
SUD0006026 - ETOILE SAINT BARTHELEMY NICE BASKET	304	ROUSSEAU PATRICE	X	304
SUD0006028 - GSE METROPOLITAINS DE NICE	405	AVENIA STEPHANIE	X	405
SUD0006029 - AS SAPEURS POMPIERS DE NICE	4			0
SUD0006030 - SPORTS ET LOISIRS MOUGINOIS BASKET	203	SCACCIA ERIC	X	203
SUD0006031 - COV VALBONNE	108			0
SUD0006032 - OLYMPIQUE CARROS BASKET BALL	369	AGOSTINI PHILIPPE	X	369
SUD0006033 - SCO COLLOIS BASKET (SPCOC BASKET)	135			0
SUD0006035 - UNION SPORTIVE SOPHIA BASKET	227	DEMBSKI FLORENCE	X	227
SUD0006036 - C.S.L GENDARMERIE ANTIBES	20			0
SUD0006037 - LE CINQ MAJEUR TOURRETTE LEVENS	50			0
SUD0006038 - CANNES BASKET OLYMPIQUE	198	PONTES CELINE	X	198
SUD0006039 - SC MOUANS SARTOUX BASKET BALL	132			0
SUD0006042 - UNION SPORTIVE ARMENIENNE	36	SAHAKIAN GILLES	X	36
SUD0006045 - CAVIGAL NICE BASKET 06	567	CASTAIGNOS FREDERIC	X	567
SUD0006046 - NICE BASKET ASSOCIATION OUEST	242	HERELLE CHARLEY	X	242
SUD0006049 - CANSA BASKET	138	GREGORI JULIEN	X	138
SUD0006054 - MONACO BASKET ASSOCIATION	121	ELENA ERIC	X	121
SUD0006060 - SAINT MARTIN BASKET CLUB	108	LAURO FREDERIC	X	108
SUD0006061 - MANDELIEU LA NAPOULE BASKET AVENIR	254	GALDEANO NICOLAS	X	254
SUD0013006 - O CABRIES CALAS	237	AIWEKHOE MORGAN	X	237

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0013007 - B.C. CANAILLE	209	BOSCHI MICHEL	X	209
SUD0013008 - CRAU BC	201			0
SUD0013009 - BASKET CLUB ENTRESSEN	107	MANESSE DAVID	X	107
SUD0013010 - EGUILLES CLUB OMNISPORTS	125			0
SUD0013011 - AIL DE FUVEAU	130			0
SUD0013013 - ISTRES SPORTS BC	236			0
SUD0013015 - OLYMPIQUE ROVENAIN	111			0
SUD0013016 - BASKET CLUB MILLOIS	128	JEAN XAVIER LUCIE	X	128
SUD0013017 - LA CIOTAT SPORT BASKET	293	FASANO LAURENT	X	293
SUD0013018 - CMS MARIGNANE BASKETBALL	245	FILALI NORDINE	X	245
SUD0013019 - ASPTT MARSEILLE	128	CORTES MARYLINE	X	128
SUD0013020 - AS BENGALIS MARSEILLE	4			0
SUD0013021 - AIL BLANCARDE	128	GUYOT CATHERINE	X	128
SUD0013022 - BASKET CLUB ALLAUDIEN	374			0
SUD0013024 - ASSOCIATION LES 2A	11			0
SUD0013026 - ESR BASKET BALL AURIOL ROQUEVAIRE	192	ATRIPALDI CHANTAL	X	192
SUD0013027 - MARSEILLE BASKET METROPOLE	27	CARDOSO CARLOS	X	27
SUD0013029 - BASKET CLUB VALENTINOIS	147	BOSCHI MICHEL	X	147
SUD0013030 - MARSEILLE 5 BASKET-BALL	322	GUILLOU CHRISTIAN	X	322
SUD0013031 - STADE MARSEILLAIS UC	526	CARDOSO CARLOS	X	526
SUD0013033 - SAINT-MARCEL BASKET	301	RAMBEAU-CATRIN STEPHANE	X	301
SUD0013034 - SCO STE MARGUERITE	304	VITON PHILIPPE	X	304
SUD0013035 - US TRAMWAYS DE MARSEILLE	243	RASTELLO ANTOINE	X	243
SUD0013036 - USPEG MARSEILLE	250	DEL SANTO PHILIPPE	X	250
SUD0013039 - MARTIGUES SPORTS	341	BLANES LAURENT	X	341
SUD0013040 - BASKET CLUB DE L'ETOILE	325	TOLSA MATHIEU	X	325
SUD0013042 - BASKET CLUB PENNOIS	199	JEAN XAVIER LUCIE	X	199
SUD0013043 - ES PENNES MIRABEAU	249			0
SUD0013044 - AS ROGNAC BASKET	252	MASSA BRUNO	X	252
SUD0013045 - USO ROGNONNAISE	290	GUIGON JEROME	X	290
SUD0013046 - AIL DE ROUSSET	317	RAHALI KARIM	X	317
SUD0013047 - PAYS SALONNAIS BASKET 13 (PSB 13)	340	SAUZE RAPHAEL	X	340
SUD0013048 - BASKET CLUB DES REMPARTS SAINT MITRE	113	SYLVESTRE THIERRY	X	113
SUD0013049 - SENAS BASKET BALL	267	LOPEZ CELINE	X	267
SUD0013050 - USC DE LA ROUVIERE MARSEILLE	103			0
SUD0013051 - BC TARASCONNAIS	125			0
SUD0013052 - VITROLLES SPORT BASKET BALL	257	BIGHINZOLI CLAUDE	X	257
SUD0013053 - HAPPY DAY	2			0
SUD0013054 - BASKET CLUB ARLESIEN	154	SIRAT RACHIDA	X	154
SUD0013055 - LL GARDANNE BASKET	241	LE GOFF JEAN MICHEL	X	241
SUD0013056 - US SIMIANE BOUC BEL AIR	341	TURCAN MAGALI	X	341
SUD0013057 - PELISSANNE BASKET AVENIR	103			0
SUD0013058 - CSM PORT ST LOUIS DU RHONE	19			0
SUD0013059 - VENELLES BASKET CLUB	432	BEAL PHILIPPE	X	432
SUD0013060 - BASSE VALLEE DE L'ARC BC	204			0
SUD0013063 - SAINT REMY SPORT BASKET	196	CHEVALLIER FRANCOIS	X	196
SUD0013065 - BERRE BASKET CLUB	117			0
SUD0013066 - CHATEAUNEUF BASKET-BALL	167	NERIN CYRILLE	X	167
SUD0013068 - BASKET CLUB SAUSSETOIS	125	SYLVESTRE THIERRY	X	125
SUD0013070 - 143STREETGAME, L'INTELLIGENCE PAR LE JEU	2			0
SUD0013071 - GOLGOTH'S 13	339	JHURRY CYRIL	X	339
SUD0013072 - UNION SPORTIVE DU PANIER DE LA VICTOIRE	55			0
SUD0013073 - BASKET CLUB CARRY LE ROUET	122			0
SUD0013074 - CJL ST CHAMAS AIL BASKET	174	COLLARD THOMAS	X	174
SUD0013075 - AUBAGNE GARLABAN BASKET	273	BOUBEZARI AZIZA	X	273
SUD0013076 - AIX BASKET BALL (ABB)	4			0

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0013077 - BASKET OLYMPIQUE PUECHEN	61	CURCIC MILAN	X	61
SUD0013078 - GRAVESON PROVENCE BASKET CLUB	76			0
SUD0013081 - MEYRARGUES BASKETBALL	154	CURCIC MILAN	X	154
SUD0013082 - U.S TREVARESSE	182			0
SUD0013084 - A.S. VENTABREN	72			0
SUD0013088 - MIRAMAS BASKET	209	BOUCHMAA NAJAT	X	209
SUD0013092 - FOS PROVENCE BASKET	415	VERNET BRUNO	X	415
SUD0013096 - BASKET CLUB GRANSOIS	297			0
SUD0013098 - TRETS BASKET CLUB (TBC)	8			0
SUD0013103 - ASSE-BLEU CIEL BASKET	1			0
SUD0013125 - UNION MARSEILLE BASKET BALL (UMBB)	341	DAKHITE OUSMANE	X	341
SUD0083004 - CLUB SPORTIF CAVALAIROIS	178	VAREILLE DIDIER	X	178
SUD0083005 - BASKET CLUB OLIOULAIIS	214	ROS JOHANN	X	214
SUD0083006 - DRAGUIGNAN UNION CLUB	247	MAZANABA ANGELIQUE	X	247
SUD0083007 - FREJUS VAR BASKET AMSL	289	MANGOURNY ERIC	X	289
SUD0083009 - ES LORGUAISE BASKET CLUB	183	MORANGE ANTHONY	X	183
SUD0083011 - BASKET CLUB LA GARDE	309	GIORDANO MARTINE	X	309
SUD0083012 - ESCA LONDRAISE	139			0
SUD0083014 - UA VALETOISE BASKET	117	MERCIER ALAIN	X	117
SUD0083015 - UNION SPORTIVE PRADET BASKET	147			0
SUD0083016 - ATHLETIC SPORTING ARCOIS	188	MACQUART CHRISTIAN	X	188
SUD0083017 - CA ROQUEBRUNE SUR ARGENS	206	NEDELEC CHRISTELLE	X	206
SUD0083019 - BASKET CLUB GRIMAUD STE MAXIME	238	GARCIA JEAN-FRANCOIS	X	238
SUD0083023 - SEILLONS BASKET CLUB	75	FABRE PASCAL	X	75
SUD0083024 - ASPTT TOULON	227	AIRAL MICHAEL	X	227
SUD0083029 - BRIGNOLES BASKET BALL	290	FABRE PASCAL	X	290
SUD0083031 - BASKET CLUB SOLLIES FARLEDE	263	ZORZITTO BRUNO	X	263
SUD0083032 - CARQUEIRANNE VAR BASKET	150	DESAILLY OLIVIER	X	150
SUD0083033 - SAINT RAPHAEL VAR BASKET	192	CHEMIT PASCAL	X	192
SUD0083037 - SANARY BASKET CLUB	190			0
SUD0083042 - UNION SPORTIVE SAINT MANDRIER	28	ANCELIN MARTIAL	X	28
SUD0083044 - VIDAUAN BASKET ASSOCIATION (V.B.A.)	63			0
SUD0083046 - HYERES TOULON VAR BASKET	517	PARIS CLAIRE	X	517
SUD0083047 - LA SEYNE BASKET	267	OLIVERO ACQUATI EVELYNE	X	267
SUD0083048 - ATHLETIC BASKET CLUB - BAUME SAINT-MAXIMIN	247	HERNANDEZ CYRILLE	X	247
SUD0083052 - BANDOL BASKET CLUB	208	PASCAL EMMANUEL	X	208
SUD0083056 - SIX FOURLS BASKET CLUB	321	SCHAFFERT LAURENCE	X	321
SUD0083057 - ENTENTE CUERS PIERREFEU VAL D'ISOLE	238	GAFFRE SEBASTIEN	X	238
SUD0083062 - SAINT CYR BASKET CLUB	132	ANCELIN MARTIAL	X	132
SUD0083063 - BASKET CLUB DU PAYS DE FAYENCE	168			0
SUD0083065 - BASKET BALL CLUB PIGNANTAIIS	107			0
SUD0084004 - PAYS D'APT BASKET	55			0
SUD0084005 - AS ISLE SUR SORGUE	320	NICOLAS ALAIN	X	320
SUD0084007 - ORANGE BASKET CLUB	204	ROUSSILLON MATHIAS	X	204
SUD0084008 - UNION SPORTIVE AVIGNON/PONTET	435	PRELLWITZ EVELYNE	X	435
SUD0084010 - FRJ ST BLAISE BOLLENE BASKET	210	BARRAU ANTOINE	X	210
SUD0084011 - UNION SPORTIVE SERIGNAN	196	RENARD AMANDINE	X	196
SUD0084012 - SORGUES BASKET CLUB	293	ABDELHAK NASSIM	X	293
SUD0084014 - CLUB SPORTIF PERTUIS	210	BLIN MARIE FRANCE	X	210
SUD0084016 - ABC CARPENTRAS	247	CLEMENSON LYDIA	X	247
SUD0084018 - AVIGNON SPORT BARBIERE BASKET	214	JOVER NICOLE	X	214
SUD0084019 - MONTFAVET BASKET CLUB	193	MESSANG NATHALIE	X	193
SUD0084020 - CAVAILLON ESPOR BASKET CLUB	289	BON CEDRIC	X	289
SUD0084021 - US ENTRAIGUES	159	SIBBOUR MUSTAPHA	X	159
SUD0084023 - BASKET CLUB CADEROUSSIEN	43			0
SUD0084026 - MORIERES BASKET CLUB	125	ARNAUD FLORIAN	X	125

Associations	Nombre de voix	Délégué présent	Présent	Nombre de voix présentes
SUD0084029 - ELAN BASKET PERNOS	122			0
SUD0084032 - BASKET CLUB CHATEAURENARDAIS	130			0
SUD0084033 - LASA BC ASPTT	308	LAMBERT JEROME	X	308
SUD0084039 - BASKET THOROIS	165			0
166	33 100		114	27 884

STATISTIQUES DES DELEGUES PRESENTS DES ASSOCIATIONS ASSEMBLEE GENERALE 28 JUIN 2025 - NICE

Nombre d'associations	166	33 100 voix	
Nombre d'associations présentes ou représentées	114	27 884 voix	84,24 %
Nombre de voix total Championnats de France		8 059 voix	
Nombre de voix total hors Championnats de France		25 041 voix	
Nombre total de voix Ligue SUD BASKET BALL		33 100 voix	
Nombre de voix Championnats de France présents		8 059 voix	100,00 %
Nombre de voix hors Championnats de France présents ou représentés		19 825 voix	79,17 %
Nombre total de voix présents ou représentés		27 884 voix	84,24 %

Décomposition du collège électoral	Total voix	Voix présentes	Voix absentes
Nombre de voix Championnats de France	8 059	8 059	0
Nombre de voix hors Championnats de France	25 041	19 825	5 216
Totaux	33 100	27 884	5 216
		84,24 %	15,76 %



Présents

Aucun club de championnat de France n'est absent.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Saison 2024-2025 - Samedi 28 juin 2025 - NICE

Jean-Pierre BRUYERE déclare l'assemblée générale ordinaire du samedi 28 juin 2025 à Nice ouverte.

ALLOCATION DE M. JEAN-LUC CERUTTI PRESIDENT DU COMITE DES ALPES MARITIMES

Madame la représentante de la FFBB,
Monsieur l'Adjoint aux Sports,
Monsieur le Président de la Ligue Sud Basket Ball,
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs,

Je suis très heureux de vous accueillir à Nice dans cette magnifique enceinte qui est utilisée pour les grands événements de la ville et l'AG de la ligue sud est bien un grand événement qui mérite une réception à cette hauteur.

Le Comité des Alpes Maritimes c'est : 8600 licenciés répartis dans 41 clubs.

Le 2^{ème} comité de France en termes de niveau avec une équipe Vice championne d'Europe, une équipe en pro B et 2 équipes filles en nationale 1.

Il reste aux filles de monter pour battre le comité du nord.

Il faut rajouter à tout ça le doublé, championnat et coupe de France des U21 des Sharks d'Antibes.

Avec l'arrivée à l'instant de notre adjoint aux sports et les travaux de l'AG je ne vais pas monopoliser la parole et vous souhaite à tous de très bons travaux.

Le Comité du 06 est très fier d'accueillir tous les représentants des clubs de notre ligue sud et je vous souhaite une bonne réunion et une très bonne saison à venir.

ALLOCATION DE M. PASCAL CONDOMITTI ADJOINT AUX SPORTS DE LA VILLE DE NICE REPRESENTANT M. CHRISTIAN ESTROSI, MAIRE



Monsieur CONDOMITTI accueille l'ensemble des participants en leur souhaitant un magnifique séjour dans cette belle ville de Nice où le sport a toute sa place.

Il évoque les multiples événements organisés dans la ville tels le Tour de France et un nombre très important de compétitions.

Il redit tout son attachement à voir le sport rayonner dans cette ville où le maire Christian ESTROSI est lui-même un ancien sportif de haut niveau.

Il remercie la ligue pour avoir choisi Nice comme lieu de son assemblée générale annuelle et souhaite de bons travaux à notre institution.

ALLOCUTION DE M. JEAN-PIERRE BRUYERE PRESIDENT DE LA LIGUE SUD BASKET BALL



Monsieur le Maire de Nice, Président Délégué du Conseil Régional Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Christian ESTROSI

Monsieur le Maire-Adjoint Délégué aux Sports, M. Pascal CONDOMITTI

Madame et Messieurs les Présidents des Comités Départementaux, Frédérique PRUD'HOMME, Bastien BODECHON, Jean-Luc CERUTTI, Patrick COLLETTE, Christophe ZUCCONI,

Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des Associations de la Ligue SUD BASKET BALL

Mesdames et Messieurs les représentants de la Presse

Mesdames et Messieurs les Elus du Comité Directeur de la Ligue SUD BASKET BALL

Mesdames et Messieurs les Elus des Comités Départementaux

Monsieur l'Expert Comptable et Monsieur le Commissaire aux Comptes

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

C'est avec un plaisir singulier tout particulier que j'ouvre cette assemblée générale. J'ai connu cette saison des soucis de santé notables, contraint d'une absence de deux longs mois, consécutives à une lourde opération me tenant éloigné des terrains. Je tenais à exprimer de tout cœur mes remerciements les plus chaleureux pour les innombrables messages bienveillants de soutiens reçus durant ces moments très difficiles.

Je vous retrouve croyez-moi avec un bonheur intense. Vous dire et redire que la santé est le bien le plus précieux est sans doute une évidence pour chacun, faut-il en être conscient chaque instant. La santé conditionne tout, ouvre les horizons, permet de vivre et prospérer. Je vous renouvelle à toutes et tous une santé inoxydable pour vous, vos familles, vos proches, vos licenciés, vos partenaires et vos clubs.

Par ailleurs, vous recevoir dans ce cadre somptueux du Centre Universitaire Méditerranéen, en bordure de la Promenade des Anglais, à deux pas du célèbre Negresco, restera profondément ancré dans nos mémoires comme un lieu d'hospitalité d'excellence. Merci à Jean-Luc CERUTTI pour son énergie à nous avoir trouvé cet espace emblématique majestueux, siège de la métropole Nice Côte d'Azur. Merci à la ville de Nice, cette ville monde, Cité des Anges, au renom planétaire, où le sport est roi, magnifié par la volonté acharnée de son Maire Christian ESTROSI et de son équipe municipale toujours engagée aux côtés du mouvement sportif. Merci pour la mise à disposition de cette prestigieuse enceinte et à l'accueil soigné, infiniment généreux et bienveillant.

J'accueille avec une joie non dissimulée mon Amie Anne LUCIANI, membre du bureau directeur de la FFBB, Présidente de la Commission des Dirigeants et Adhérents. Tu connaît parfaitement les rouages de notre ligue et sa géopolitique atypique truculente. Tu es une voie sûre et sage, une diplomate fine et aguerrie, respectueuse de chacun et à l'écoute, une personne de grand cœur attachée à faire fructifier les énergies positives. Nous travaillons ensemble depuis de très nombreuses années, j'allais dire depuis toujours. Le projet commun que nous avons bâti pas à pas entre Corse et Sud est bénéfique pour nos deux instances où de multiples actions sont partagées entre autres sur le plan sportif, technique, des officiels, de la formation. Pour mémoire, notre IRFBB s'inscrit pour nos deux ligues faut-il le rappeler. Je veux te témoigner une fois encore toute mon amitié la plus forte. Grand merci à toi pour ta venue dans le sud. Tu es ici chez toi, merci de participer à nos travaux.

Avant de passer au basket local, il est essentiel de se remémorer ensemble les moments délicieux de rêve vécus durant l'été dernier lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La France a étincelé le monde. Le talent bleu-blanc-rouge a émerveillé la planète. Le Basket Ball Français a affirmé son rendez-vous avec l'Histoire. Auréolées de 3 médailles d'argent, nos équipes nationales 3x3 et 5x5 ont brillé comme jamais, faisant notamment suffoquer les Américaines dans une finale époustouflante de suspense où il eut mieux fallu chausser du 36 plutôt que du 43. Quant aux équipes nationales de jeunes, elles ont rayonné sur tout le continent européen en raflant l'immense majorité des sommets des podiums. Quelle fierté pour chacun d'entre nous de voir nos Bleu(e)s flamboyer de victoires ! Ces résultats sont les nôtres, sont les vôtres, collectivement ! Une part de médaille revient à chaque licencié ! Soyez-en imprégnés.

Après ce prélude exquis de Paris 2024, Il m'appartient dorénavant de brosser le tableau de Sud Basket Ball. Je me bornerais toutefois à n'évoquer que les éléments marquants de cette saison 2024-2025 où la gouvernance a été renouvelée et portée en totale continuité du mandat précédent.

Concernant la Fédération, pour la première fois, conformément à la loi du 2 mars 2022 visant à la démocratisation du sport, les clubs ont été invités à s'exprimer sur le choix de leurs dirigeants fédéraux. Jean-Pierre HUNCKLER et la totalité de son équipe ont ainsi été élus. La charge de conduire aux destinées de notre discipline leur revient jusqu'au prochain rendez-vous olympique de Los Angeles en 2028. Un précept fort du projet du président fédéral réside en l'émergence de clubs satellites, centres naturels névralgiques basket, destinés à apporter soutien à des structures plus modestes situées dans leur environnement géographique. Pour une de ses premières missions, le nouveau président fédéral JPH s'est attaché à apporter au basket Français une grande visibilité télévisuelle... C'est fait... Le groupe TF1 a annoncé la signature d'un accord d'envergure concernant la diffusion en exclusivité en clair de matchs des équipes de France féminines et masculines de basketball lors des prochains EuroBasket et des Coupes du Monde jusqu'en 2029. Cet accord a débuté le 18 juin avec le match Turquie-France dans le cadre de l'EuroBasket féminin 2025, concernera également l'EuroBasket masculin 2025, la Coupe du monde féminine FIBA 2026, l'EuroBasket féminin 2027, la Coupe du monde FIBA 2027 et les EuroBasket féminin et masculin 2029.

Dans la droite ligne des intentions affirmées, la FFBB comme la ligue Sud Basket Ball n'a procédé à aucune augmentation de tarifs de licences. Je veux insister toutefois sur les années à venir. Les budgets vont devenir très nettement plus contraints. Les subventions se raréfient avec déjà une diminution de 151000 € cette saison et la dégringolade va continuer. Des économies sont à trouver. Malgré tout cela les finances de la ligue sont saines. La gestion en bon père de famille continue. Les achats de matériels à disposition des clubs se sont poursuivis. Nous sommes maintenant parfaitement équipés pour satisfaire les demandes. Rappelez-vous de réserver bien à l'avance les terrains mobiles et autres divers articles pour vos besoins. La Ligue a accru son soutien financier aux clubs sur les challenges des licences et des aides aux déplacements des équipes U13F et U15F avec une dotation globale sur cette AG passant de 18000 à 25000 €. Ces sommes ont été distribuées aux clubs récipiendaires.

Faisant montre d'une énergie incessante, nos clubs au travers de nos dirigeants et bénévoles restent au top de l'engagement dans une volonté d'aller de l'avant toujours aussi performante. Je veux réaffirmer solennellement

mon soutien total et entier à l'ASPTT Toulon qui connaît des turbulences bien affligeantes dûe à une direction omnisports froide, inexpérimentée, déconnectée, totalement à côté de la plaque. Je souhaite une issue positive à ce dossier que je suis personnellement pour la ligue.

Le nombre de licenciés progresse encore. Nous avons dépassé la barre symbolique des 33000 licences, pour dénombrer aujourd'hui 33323 adhérents, nombre jamais atteint. Le 33000ème licencié symbolique, Maé MASSE jeune U10M de Bandol a été fêté solennellement. Le nombre d'équipes engagées dans l'ensemble des championnats départementaux, régionaux et fédéraux a atteint des sommets et est sans précédent.

Au chapitre des succès historiques, l'équipe des U18 masculins de l'Olympique d'Antibes a gravé son nom dans le marbre des trophées prestigieux. Ces jeunes prodiges ont réussi le phénoménal. Par un mental exceptionnel, conjugué d'une envie en acier trempé, sur un finish renversant face au Mans grâce à une remontada arrachée de toutes leurs tripes et une claquette de génie à 3 secondes du buzzer de Léo Abou Bacar, enfant des Sharks, ils gagnent la coupe de France dans la mythique salle de Bercy. Tanguy Peyre sera désigné MVP du match... Cardiaques s'abstenir ! Un match d'exception tous avis confondus. Quelques jours plus tard, ils sont sacrés champions de France de la catégorie à l'issue d'un final4 stratosphérique hautement envié et disputé. Félicitations à cette génération couverte d'or, ivre de titres, qui mérite vos applaudissements nourris.

Dans ce concert des réussites, je cite volontiers avec une immense satisfaction les équipes qui accèdent en division supérieure : Monaco BA de NF1 en LF2, CTC Golfe Antibes de NF3 en NF2, Pays Salonnais Basket 13 de NM2 en NM1, Venelles BC de NM3 en NM2. Je n'oublie pas l'AS Monaco vice champion Euroleague et vice champion de France Betclic Elite LNB. Bravo à toutes les équipes qui se maintiennent, regrettions les descentes de Fos Provence Basket, l'USAP, GSEM, Roquebrune Cap Martin et la CTC Les Balcons d'Azur. Saluons les titres régionaux de la CTC Marignane-Rognac en PNF et de l'ESCA Londaise Basket en PNM. A signaler que l'ESCA Londaise a refusé la montée et c'est Aubagne qui en profite. La CTC Marignane-Rognac en filles et Aubagne accèdent ainsi à la N3. J'ai une demande... Ne descendez plus !... Je signalerais aussi les réussites de certains de nos officiels, parmi lesquels Charly CADET qui franchit régulièrement les paliers de la hiérarchie grâce à son sérieux et ses compétences.

Touchant à la formation, l'échéance automne 2024 augurerait le renouvellement de notre certification QUALIOPI. Pour mémoire, cette certification complexe à acquérir atteste de la qualité des prestations de formations délivrées. Sans ce sésame, plus de possibilité d'effectuer des formations. L'objectif d'obtention a été atteint avec succès en décrochant une belle nouvelle réussite majeure. La Ligue Sud Basket Ball s'est aussi attelée à la mise en place de la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations). Intégrée à notre projet associatif, celle-ci devient un atout distinctif aux yeux des parties prenantes, renforçant la position de l'association dans son secteur d'activité. Un audit a été réalisé ; la ligue se situe en très bonne situation avec une quotation première haute donc une grande satisfaction.

Parmi les étapes franchies dans le domaine de la formation, il en est une innovante qui se singularise cette saison. Il s'agit de la mise en place d'une session BPJEPS Basket avec 17 stagiaires inscrits dès l'ouverture. Cette première promotion prédispose d'une voie nouvelle au travers de la proposition de formations adaptées pour les clubs, audacieux d'enrichir et fortifier leur assise structurelle. Ces premiers stagiaires vont devenir nos véritables ambassadeurs ; il me l'ont affirmé. La saison prochaine nous prévoyons le déploiement de 3 sites différents de BPJEPS basket répartis géographiquement en étroite collaboration de partenaires clubs ou comités. Une session de Chargé de Développement de Structure Sportive Associative ou CD2SA va également voir le jour. A cet effet, nous nous réjouissons des relations collaboratives puissantes, franches et productives avec l'INFB. Pour l'instauration de ces formations, une ressource humaine opérationnelle va venir compléter les effectifs de notre IRFB.

S'il se dégage un point noir dans nos salles, c'est bien celui de la discipline. Les incivilités, les violences verbales ou physiques continuent de polluer nos terrains malgré la mise en œuvre de sanctions de plus en plus fortes. Trop d'affaires viennent encore émailler les rencontres. Il nous faut collectivement rester dans une vigilance permanente et exclure les fauteurs de troubles sans hésitation. Les licenciés invivables doivent débarrasser les terrains. Les supporters insupportables doivent dégager ! La mise en place de la commission esprit basket doit participer à l'amélioration du déroulement des rencontres par un programme de sensibilisation.

En parallèle, le manque d'arbitres reste un fléau. Mais plus surprenant... Certains s'évertuent à bloquer la progression des officiels potentiels leur interdisant de gravir les échelons. Habituellement le normal est de booster la progression de ses arbitres... Eh bien, pas de partout... Heureusement le pacte tous engagés se révèle

bénéfique ; de nouvelles vocations se dessinent. Toutefois, si la pyramide des niveaux de nos officiels doit être nettement plus lisible, la formation doit être encore plus efficiente. Le suivi des officiels doit s'améliorer sensiblement. A signaler la belle prestation de Ludovic BERGER lors de la coupe de France des arbitres.

Pour la partie sportive, les championnats 5x5 cheminent au cours des mois dans des compétitions attrayantes disputées. Les coupes territoriales attirent un nombre croissant d'équipes et connaissent constamment un vif succès avec le rendez-vous devenu traditionnel du Final4 quelques jours avant Noël. Quasiment 3500 rencontres ont été organisées dont 1777 dérogations traitées. Grand MERCI à Fred LOGERAIS et son équipe qui réalisent des prouesses. Les moments clefs se présentent à périodicité régulée au calendrier où les organisateurs s'emploient à recevoir leurs hôtes dans la meilleure hospitalité. Je veux remercier chaleureusement les clubs accueillants : final4 à Salon-de-Provence, Challenge Benjamin(s) à Chateaurenard et Les Arcs, Finales R2 à Pertuis, Finales R1 à Seyne-les-Alpes. Depuis cette année, nous faisons appel à des animateurs professionnels spécialisés. Ceux-ci apportent un plus énorme dans le déroulement des journées. Le 3x3 n'est pas en reste. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu : la finale de la coupe de France entreprise de la ligue Sud à Bandol remportée par SODALIS qui finit d'ailleurs médaillée de bronze aux finales nationales, le Master de ligue Sud à Lambesc, le 3XFestival à Marseille en lien avec la société ORECA comprenant une étape du World Tour et des Women's Series, l'Open Junior League, l'accueil du bureau fédéral agrémenté d'une exposition de tableaux sur la thématique du basket, l'Open+2000 à Vitrolles, l'Open+5000 à Salon-de-Provence, le Master 3x3 de la Ligue Sud à lambesc. Merci à tous les organisateurs.

A noter que nous envisageons la mise en place progressive des 24 secondes en PNF et PNM. Afin d'éviter des dépenses aux clubs non pourvus en appareillage, la ligue fera l'acquisition des matériels et les mettra à disposition gracieusement. En outre, je vous rappelle les modifications de catégories d'âges pour les championnats : U17M en U18M, U20M en U21M.

Sur le plan technique, nos pôles espoirs et nos sélections régionales ont vécu encore une activité débordante proactive avec de multiples rendez-vous qui se bousculent tout au long des mois. Cadres techniques et encadrants s'évertuent à délivrer une formation de qualité en respect du PPF. Stages, camps, tournois se succèdent pour faire émerger les futurs talents. Livio MENDES en est un prometteur ; il intègre l'INSEP dès septembre. Jayssie Alicia DE PINO MONTEIRO et Nina ZEMOURA ne sont pas en reste ; elles vont endosser le maillot bleu-blanc-rouge. Félicitations à eux. Je veux mettre en avant l'action efficace omniprésente de Stéphane FERRIGNO, devenu expert et voie sage dans la conduite du domaine technique.

Pour pouvoir évoluer et développer notre sport, il nous faut favoriser l'émergence de nouveaux espaces. Les terrains 3x3 continuent de voir le jour à Marseille, Digne, Lorgues, Carpentras, ... Un nouveau recensement des gymnases de lycée s'effectue pour le transmettre ensuite aux services de la Région qui nous ont demandé ce travail. Espérons... Espérons...

Disposer du 3x3 au travers de sa logistique adaptée permet également une ouverture vers des actions ciblées. Ainsi dans le cadre de l'opération « du stade vers l'emploi », deux nouveaux Jobs datings ont été mis en place à Brignoles et Orange avec la complicité efficace des acteurs locaux. Grâce à ces journées dont notre discipline est le support, de nombreux participants ont pu trouver ou retrouver un boulot.

Afin de valoriser le travail en profondeur effectué dans nos clubs, nous rappelons l'existence de divers labels à disposition. Ceux-ci servent à concrétiser objectivement une démarche qualitative normée auprès des collectivités locales. La telle reconnaissance positive d'un label EFMB, club formateur, encore d'un label citoyen matérialise un gage de sécurité, de sérieux et de qualité auprès de financeurs publics ou privés. Ces labels restent encore trop peu utilisés. Trop de clubs se désintéressent de ces dispositifs. Il nous faut hausser le nombre de clubs adeptes d'exprimer en valeur la teneur de leur projet collectif visant à développer finement leur club suivant les critères fédéraux. A cet effet, nos clubs doivent se persuader du bien-fondé de la démarche de labelisation ; d'autant plus en période de disette financière.

Parmi les projets à l'affiche dont nous reparlerons, il est à évoquer l'organisation des Journées Médicales de la FFBB en 2027. Après avoir candidaté, notre ligue a été retenue et désignée pour accueillir cet évènement qui regroupera tous les médecins des ligues, tous ceux des équipes de France ainsi que tous les nombreux partenaires médicaux de la Fédération.

J'adresse au personnel de la ligue, des remerciements sincères pour l'engagement dont ils font preuve. Au cœur du réacteur, tous nos salariés constituent le noyau dur agissant. Toute l'équipe est à mettre à l'honneur. Au sommet de cette entreprise, notre Directrice Territoriale Béatrice HEINRICH, virtuose du devoir, coordonne l'ensemble et s'évertue à vous rendre le meilleur des services en accomplissant sa mission dans un souci permanent de solutionner les problèmes et apporter les retours adéquats.

Je salue tous nos comités départementaux, assis en proximité des clubs. Leur action ne se dément pas et je les remercie d'agir pour le bien commun.

Je remercie et félicite l'équipe de bénévoles et d'élus qui œuvre à mes côtés dans l'intérêt général sans compter dans chaque commission, au secrétariat général dirigé par Cyrille NERIN et à la trésorerie dirigée par Franck PRELLWITZ. L'attachement de chacun est à mettre en exergue dans leur volonté de développement de notre sport. Bénévoles comme vous tous ici, tout l'édifice contribue à faire progresser notre basket régional en appui d'une aide efficace à nos clubs.

Parmi les remerciements à adresser, je n'oublie pas nos partenaires institutionnels, le Conseil Régional Région Sud, l'ANS, la FFBB. L'écoute de chacun d'eux se matérialise en une attention bienveillante de leur part face à nos demandes.

Comme chaque année, je souhaite une assemblée générale sereine, respectueuse et conviviale, où seuls puissent être développés des débats orientés vers l'intérêt général.

Je veux clore mes propos par de nouveaux remerciements appuyés et chaleureux à votre intention. Omniprésents dans vos clubs, vous êtes l'assise de notre discipline. Toutes mes félicitations aux donneurs de temps que vous êtes, soucieux de la belle vie de vos associations et de l'épanouissement de vos licenciés. L'engagement que vous leur apportez vous honore. Je tenais à vous renouveler mon profond respect.

Enfin, après cette saison chargée de dynamisme, je vous souhaite de très belles vacances. Qu'elles vous permettent un repos bien mérité.

Je vous remercie.

ADOPTION DU PV DE L'AG ORDINAIRE ELECTIVE DU SAMEDI 29 JUIN 2024 A FOS-SUR-MER

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 29 juin 2024 à Fos-sur-Mer est soumis au vote des délégués des clubs.

Aucune question n'est soulevée.

Jean-Pierre BRUYERE soumet au vote de l'assemblée le procès-verbal.



Le PV de l'AG ordinaire élective du 29/06/2024 est adopté à l'unanimité.

VOTANTS 27 884 voix

POUR 27 884 voix

CONTRE 0 voix

ABSTENTION 0 voix

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL 2024-2025 PAR LE SECRETAIRE GENERAL M. CYRILLE NERIN



Mesdames et Messieurs les représentants des clubs et des Comités Départementaux,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur Régional, Madame la représentante de la Fédération Française de Basket Ball, Monsieur le Président du Comité des Alpes Maritimes, Monsieur l'Adjoint aux sports de la ville de Nice,

Il est l'heure de tirer un bilan de la saison 2024-2025.

Après un été couronné de 3 médailles d'argent aux jeux Olympiques de Paris, 4 médailles d'or européennes avec les U16 et U20 Masculins et les U18 et U20 féminines, avec l'équipe U16 Féminines vice-championne d'Europe, la France du basket rayonne au niveau européen. Ces résultats sont l'aboutissement du travail débuté dans les clubs et optimisé par les différents étages de la fusée fédérale.

Comme pour toutes les belles aventures humaines il faut toujours revenir en arrière pour en mesurer le chemin parcouru. Cette route est très longue et trop souvent parsemée d'obstacles.

Je souhaiterais en premier lieu remercier l'ensemble des dirigeants des clubs de notre région pour leur engagement et leur dévouement dans le travail d'équilibrisme qu'ils réalisent tout au long de la saison. Sans leur implication le basket ne pourrait pas continuer à se développer.

Je souhaiterais également remercier l'ensemble des personnes qui œuvrent au sein des Comités Départementaux et de la Ligue Régionale pour leur implication dans la fourmilière des instances délégataires de la Fédération Française de Basket Ball.

Avant de commencer, je souhaiterais formuler un vœu de santé à l'ensemble des représentants des clubs, des comités, de la Ligue, de la Fédération et de toutes les personnes qui œuvrent au développement de notre sport. Nous avons connu une saison compliquée. Des dirigeants ont été touchés par la maladie, des dirigeants nous ont quittés, des dirigeants sont usés par la gestion de leur structure. Nous devons retrouver une véritable sérénité dans notre engagement associatif pour préserver notre santé physique et mentale.

Je suis certain que vous avez tous lu avec une très grande attention, le Rapport d'Activité de la saison, alors je ne vais pas vous en faire un bilan détaillé.

Dans un premier temps, je vais seulement vous présenter les éléments qui me paraissent les plus importants et dans un second temps je vais aborder quelques sujets d'avenir.

La Ligue Sud s'est organisée autour de 6 pôles d'activités, le Secrétariat Général, la Trésorerie, les Pratiques Compétitives, Les Officiels, la Performance et la Juridique, regroupant l'ensemble des missions à la charge de notre structure.

Le secrétariat général regroupe l'ensemble des composantes majoritairement administratives.

Les traitements des dossiers comme la gestion du Statut Régional de l'Entraîneur, les dossiers Elite, les Services Civiques, et bien d'autres sont demandeurs de temps et de rigueur.

Je citerais pour exemple les 30 services civiques mis en place cette saison. Ce n'est pas moins de 45 clubs qui ont souhaité renouveler l'expérience avec 75 missions. Les arbitrages ne vont pas être simples avec 892 demandes sur le plan national et une enveloppe de 440 missions. Les négociations ont lieu pour faire augmenter l'enveloppe globale et je m'attache à défendre tous vos dossiers devant la fédération.

Les traitements des différents dossiers médicaux, dossiers arbitres, dossiers de surclassement ont trouvé en Mourad Chetti un chef d'orchestre performant et dynamique. 272 surclassements et 91 dossiers d'arbitres majoritairement traités pendant les tous premiers mois de la saison.

Les dossiers du « Vivre ensemble » sont gérés par Eugénie Cauchie qui apporte un soutien aux clubs qui le souhaitent dans le montage des dossiers des différents labels fédéraux.

L'Institut Régional de Formation de Basket Ball a connu cette saison une évolution stratégique en lançant sa première session de formation BPJEPS option Basket. Alors que de nombreuses personnes ne croyaient pas en notre capacité à développer la formation professionnelle, cette première session démontre le professionnalisme de notre équipe d'administrateurs et de formateurs. 17 jeunes alternants ont pu suivre tout au long de la saison une formation efficace.

Je tiens à mettre en avant et féliciter pour le travail réalisé, Damien Heno et Chloé Zawisza qui ont su faire preuve d'abnégation après le départ d'Ilyès Dekhil en décembre 2024. Raphaël Gaume, nouveau coordinateur de la formation professionnelle nous rejoint pour continuer le développement de la formation professionnelle avec la mise en place de 3 à 4 sessions BPJEPS Basket et d'une session du CDSSA, Chargé de Développement de Structure Sportive Associative dès la rentrée prochaine.

Les autres formations pilotées par l'IRFBB, comme les Brevets Fédéraux et le DETB ont trouvé un rythme stable et vont permettre aux entraîneurs de continuer leurs formations. 191 inscrits aux Brevets Fédéraux et 231 inscrits dans les différents modules du DETB sont le signe d'une véritable volonté de formation au niveau des clubs.

Le catalogue de formation proposé par l'IRFBB va continuer à s'étoffer et c'est avec cet objectif de développement que la Ligue se doit d'investir dans un lieu de formation adapté à l'ensemble de ces formations. Ce projet en cours est une base vitale pour nous permettre de faire progresser l'offre de la formation professionnelle.

La formation des dirigeants ne rencontre pas le même succès alors que les dirigeants sont la fondation de nos associations. La FFBB a décidé de ne pas renouveler les automnales et printanières, mais il nous appartient avec les Comités Départementaux de proposer une offre de formation et d'accompagnement d'un nouveau genre pour soutenir et accompagner les dirigeants de nos associations.

La trésorerie avec les différentes activités comme les subventions, la gestion courante, la facturation, les aides aux clubs, elles donnent un travail continu à notre trésorier et son équipe. Il vous fera tout à l'heure une présentation de son activité.

Les pratiques compétitives sont le cœur de notre activité.

Dans la pratique du 5x5, plus de 3100 rencontres disputées sur notre territoire sans prendre en compte les différentes phases finales. Les différents champions seront mis à l'honneur tout à l'heure, mais il est aussi important de remercier l'ensemble des vérificateurs des championnats qui effectuent un travail important pour le bon déroulement de nos championnats.

Dans la pratique du 3x3 les différentes actions mises en place cette saison ont rencontrés un vif succès. Le Master de Ligue avec 38 équipes présentes sur 40 a offert un spectacle de qualité. L'Open Plus Junior League des 24 et 25 mai au Parc Chanot a fait le plein avec des rencontres disputées et deux finales acharnées sur le terrain FIBA en mode World Séries. Je n'oublie pas la finale régionale du Basket Entreprise qui a regroupé des équipes des Bouches du Rhône et du Var. Il est dommage que les autres départements ne puissent pas participer à cette fête. J'adresse tous mes remerciements à l'équipe d'Anne-Marie Lambin pour son travail.

Les pratiques compétitives n'ont pas fini d'évoluer avec l'arrivée probable d'ici quelques saisons d'un championnat 3x3 dans nos calendriers.

Frédéric Logerais et ses équipes sont à remercier et féliciter pour le travail effectué cette saison.

La délégation des officiels n'a pas eu une saison sereine. Si les désignations souffrent toujours d'un manque d'arbitres pour assurer la totalité des rencontres, le travail de collaboration entre les répartiteurs et la Commission Sportive Régionale a permis de limiter les dégâts avec seulement 6% des rencontres non couvertes et 22% des rencontres couvertes avec un seul arbitre. Même si ces 28 % de rencontres représentent un nombre anormal, le travail de formation et le projet de formation entrepris par la Commission Régionale des Officiels devrait permettre de réduire ces absences.

Les Officiels de Tables de Marque ne sont pas en reste, malgré leur nombre encore insuffisant, 230 désignations ont été faites par les répartiteurs.

La formation du joueur est toujours l'activité la moins connue et reconnue de notre sport. Faire travailler l'ensemble des cadres techniques des Comités Départementaux et de la Ligue n'est pas une chose aisée. Si l'objectif de détections est le même pour tous, les chemins et les visions ne se rejoignent pas toujours au cours des différentes étapes.

Au final l'objectif est que les meilleurs joueurs d'une génération puissent représenter l'ensemble de notre territoire au niveau des Pôles Espoirs et des sélections régionales. Un nouveau joueur intégrera le Pôle France la saison prochaine, Livio Mendes, toutes nos félicitations et tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle aventure.

Je tiens à remercier l'équipe articulée autour de Stéphane Ferrigno et Vincent Chetail pour le travail effectué, mais également les équipes des Comités Départementaux pour leur implication dans le parcours de détection et de formation des jeunes joueurs.

La délégation juridique a vécu une montée en puissance régulière tout au long de la saison.

Le suivi règlementaire assuré par Alexandre Saradjian, toujours à l'écoute et attentif aux besoins d'améliorations de nos différents règlements.

La Commission Equipements, chère à Christian David, continue son travail de recensement et de classement des salles tout en apportant son soutien aux différents projets structurels et notamment sur les terrains extérieurs de 3x3.

Le travail rigoureux de Frédéric Blanchon dans la gestion des dossiers disciplinaires pour 3 fautes Techniques. Au 12 mai, 1 801 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport ont été recensées et 251 dossiers disciplinaires pour 3 fautes techniques ouverts.

La mise œuvre de la Commission Esprit Sportif a pour objectif de définir et mettre en place des actions pour lutter contre les incivilités que nous rencontrons sur nos terrains. Daniel Bès usera de toute sa patience et son obstination au côté des clubs et des comités.

La Commission de Discipline, a connu des débuts difficiles, mais la concertation et le temps ont fait que l'organisation de cette commission a trouvé son rythme de croisière. 47 dossiers disciplinaires sont recensés pour cette saison. Les difficultés du début de saison appartiennent au passé. L'arrivée de notre alternant Kilian Lebars a permis de soulager la commission. Je tiens à remercier grandement Nesrine Luciani et Frédéric Mathieu pour leur travail, leur écoute et leur réactivité au cours de la saison.

Je finirais ce bilan de la saison par ce que je considère comme une remise en question douloureuse, mais nécessaire, de l'ensemble de la sphère des officiels.

A la suite d'un mail anonyme au président de la Fédération Française de Basket Ball pour dénoncer le fonctionnement de la CRO au nom de TOUS les arbitres de la ligue Sud, le Président Jean Pierre Hunckler est personnellement venu rencontrer les officiels, les CDO et les membres de la CRO le 16 avril dernier au siège de la Ligue. Chacun avait le droit de s'exprimer sur le mal-être des officiels, un bilan a été fait et un plan d'action a été proposé et sera mis en place dès la saison prochaine. Je suis persuadé que cette nouvelle dynamique permettra à chacun d'évoluer sereinement au cours de la saison.

Il en va de même pour les relations entre les CDO et la CRO. Il est temps de poser des bases solides à la détection et à la formation des officiels, et de mettre un point final aux querelles stériles du passé.

Il est du devoir de chacun de regarder vers l'avant et de penser aux besoins du basket régional et départemental.

L'avenir est notre préoccupation quotidienne, que vont devenir les aides économiques des collectivités et de l'état, que faire avec la professionnalisation du monde associatif, comment répondre aux attentes des nouveaux pratiquants, comment fidéliser les adhérents. Notre rôle est de vous accompagner dans ces questionnements et vous proposer des solutions efficaces et fiables.

La Ligue Sud souhaite travailler sur 5 axes principaux dans les mois qui arrivent :

- Développer de nouvelles sources de revenu par l'intermédiaire de l'IRFBB et les formations professionnelles
- Structurer une offre de pratiques sportives pendant la période de vacances scolaires
- Redéfinir un plan de formation pour les dirigeants en collaboration avec les Comités Départementaux
- Investir dans des locaux adaptés à la formation, projet validé par le Comité Directeur Régional et les Présidents des Comités Départementaux
- Proposer une offre de service pour les collectivités et les entreprises pour permettre de développer la pratique et créer un réseau de partenaires privés.

Se développer financièrement pour structurer une offre de services aux clubs toujours plus performante, c'est notre ligne de conduite dans le développement de l'IRFBB qui doit s'autofinancer par l'intermédiaire des formations professionnelles spécifiques au basket, mais elle doit également s'ouvrir à des formations plus généralistes.

La pratique sportive estivale doit également se mettre en route dans un calendrier cohérent avec les comités départementaux. Nous devons être en capacité de proposer des camps de basket pendant l'été.

Développer de nouveaux modes de pratique.

Nous devons être capables de proposer des manifestations clés en main aux collectivités et aux entreprises pour occuper le terrain du temps libre et des vacances. Nous devons être en capacité de développer les actions basket santé et basket inclusif avec les clubs pour leur offrir de nouvelles sources de financement.

Aider les dirigeants des clubs à se former mieux, plus facilement et par de nouvelles méthodes, ce sera tout l'enjeu du travail de la commission des dirigeants. La fin des automnales et des printanières doit créer une nouvelle dynamique locale en collaboration avec nos partenaires départementaux.

Beaucoup d'autres sujets peuvent être abordés pour l'avenir, mais je sais que la matinée est longue et je ne voudrais pas empiéter sur le temps de parole de notre trésorier général.

Cependant, j'aimerais féliciter l'ensemble des équipes et des joueurs qui font briller l'image de notre sport à travers la France et l'Europe. Livio qui intègre le Pôle France, Jayssie et Nina qui nous représentent avec le maillot tricolore, les montées de Venelles en NM2, de Salon de Provence en NM1, de la CTC Golfe Antibes en NF2, de Monaco BA en LF2. Tous ces résultats valorisent le travail fait dans les clubs.

Je n'oublie pas la saison exceptionnelle réalisée par les U18 du centre de formation d'Antibes qui réalise l'exploit de remporter la Coupe de France et le titre national. Nous aurons l'occasion de tous les honorer tout à l'heure comme il se doit.

Pour terminer je souhaiterais remercier l'ensemble des acteurs du basket régional, les membres des commissions régionales, élus et bénévoles, nos partenaires institutionnels et économiques, notre Directeur Technique Régional et les salariés de la Ligue Sud.

Je vous souhaite une bonne fin d'assemblée générale

VOTE DU RAPPORT MORAL 2024-2025

Le Rapport Moral 2024-2025 est soumis au vote de l'assemblée générale



Le rapport moral 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

VOTANTS 27 884 voix

POUR 27 884 voix

CONTRE 0 voix

ABSTENTION 0 voix

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2024-2025 PAR LE TRESORIER GENERAL M. FRANCK PRELLWITZ



Notre Ligue SUD BASKET BALL est en bonne santé financière avec un compte de résultat positif de + 8 920 €, comme les deux précédentes saisons.

Le résultat des produits (2.350.906 €) présente une hausse de 66.330 € (+ 2,90 %) par rapport à l'exercice 2023-2024, les charges sont également en hausse de 242.152 € (+ 11,53 %). Le résultat comptable est de 8.920 €.

Les produits d'exploitation (2.324.847 €) :

La hausse des produits d'exploitation (+ 65.449 €) s'explique par les éléments suivants :

- Housse des licences et engagements (+ 128.000 €)
- Augmentation de nos formations notamment suite à la mise en place du BPJEPs (+ 68.000 €)
- Réajustement des contributions financières (recettes fédérales non reçues au 31/3/2024) pour 25.000 €
- Forte baisse des subventions ANS et Régional (- 155.033 €)

Les charges d'exploitation (2.340.714 €) :

La hausse des charges (+ 243.426 €) s'explique par les éléments suivants :

- Housse du nombre des licences (+ 27.000 €)
- Augmentation des achats et charges externes (+ 162.000 €) liés principalement aux frais de déplacements
- Housse des dépenses de personnel (+ 45.000 €), y compris les charges sociales y afférent
- Augmentation des amortissements (+10.000 €)

Notre Ligue SUD BASKET BALL se préoccupe de réduire les coûts de fonctionnement malgré l'augmentation du coût de la vie, avec des hausses notables dans les secteurs de l'énergie, de l'alimentation et du logement.

Nous continuons nos actions suivantes :

- Maintiens des réunions en visioconférence pour limiter les frais de déplacements des participants
- Maintiens des repas de type « restaurant » par un traiteur pour une qualité équivalente et un coût réduit
- Utilisation des véhicules 9 places pour réaliser du covoiturage pour les déplacements
- Investissement dans du matériel et structures pour les actions de promotion de notre Ligue SUD BASKET BALL, de nos Comités et de nos clubs

Les actifs de la Ligue Sud représentent 2.517.014 € net, déduits des amortissements et provisions pour 391.928 €. Ils sont répartis de la manière suivante :

- 32 % Actifs immobilisés
- 26 % Créances
- 42 % Disponibilités

Les passifs de la Ligue Sud représentent 2.517.014 € et sont répartis de la manière suivante :

- 64 % Fonds propres
- 10 % Emprunts
- 26 % Dettes

Bilan de l'exercice budgétaire 2024-2025 :

La situation financière de la Ligue Sud est saine et les investissements effectués sont fondés sur des décisions raisonnées, raisonnables et réfléchies.

Depuis la saison 2021-2022, nous avons nommé un Commissaire aux Comptes M. Christophe GOIRAND qui contrôle notre gestion comptable et financière.

Cela renforce la transparence dans l'utilisation du budget de la Ligue SUD.

Caisse de péréquation :

Je tiens à adresser mes plus sincères félicitations à Claude Lavalle pour la gestion rigoureuse et efficace de la caisse de péréquation. Son sérieux, sa transparence et son sens de l'organisation ont grandement contribué à la bonne tenue des comptes.

Encore bravo pour cet excellent travail !

Organisation :

Comme depuis de nombreuses années, un grand merci à Daniel Zazzi ainsi que nos salariés qui auront organisé une multitude d'actions de qualité sur l'ensemble du territoire de la Ligue SUD.

La saison 2025-2026 en préparation :

Le budget prévisionnel proposé de 2.422.900 € reste raisonnable et prudent.

Il prépare notre gestion économique à une réduction des subventions, à la stabilisation des licences et au développement des formations de notre IRFBB.

Conclusion :

Pour conclure ce rapport, je souhaiterais remercier toutes les personnes qui contribuent à la bonne gestion financière de la Ligue SUD, et notamment Béatrice Heinrich, notre Directrice Territoriale pour l'ensemble de son travail et de sa disponibilité envers les clubs.

Je vous souhaite de passer de très bonnes vacances et rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. CHRISTOPHE GOIRAND



M. Christophe GOIRAND s'exprime au travers d'une vidéo transmise par ses soins enregistrée la veille.

Il ne peut pas être présent physiquement car retenu par d'autres obligations.

Ci-après le texte intégral de son intervention vidéo :

Mesdames et Messieurs Bonjour,

Christophe Goirand, Commissaire aux Comptes de votre association.

Je regrette tout d'abord de ne pas être présent parmi vous en ce samedi 28 juin.

Pour autant, je souhaiterais vous délivrer mon opinion sur les comptes clos le 31 mars 2025.

Donc à l'issue de nos diligences et de nos contrôles, nous confirmons et je certifie donc les comptes annuels, en regard des règles et des pratiques comptables français, réguliers et sincères, et donc qui donnent une image fidèle, également du patrimoine et des opérations de l'exercice écoulé.

Donc ce que je veux que vous reteniez à la suite de mon allocution, c'est que les comptes sont certifiés sans réserve de façon pure et simple.

Que dire de plus... Simplement profiter de l'occasion pour remercier Jean-Pierre Bruyère qui fait un travail très important pour votre association et je tenais à le remercier chaleureusement pour son investissement ainsi que toutes les équipes.

Voilà, j'espère bien être présent parmi vous l'année prochaine et je vous souhaite une très bonne assemblée générale.

Merci encore. Au revoir.

Jean-Pierre BRUYERE remercie M. GOIRAND, Commissaire aux Comptes, et M. Philippe ARNAUD, Expert Comptable du Cabinet AUDITEUR, pour leurs travaux qui attestent de la bonne tenue des comptes dans leur régularité et sincérité.

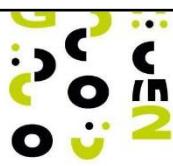
Les pages suivantes constituent les conclusions de M. Christophe GOIRAND concernant l'exercice clos le 31/03/2025, puis le rapport spécial de l'exercice clos à la même date.



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE
31/03/2025 :**

C.G.

↑ Christophe Goirand
Commissaire aux comptes



LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne - 13320 Bouc Bel Air

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2025

C.G.

Commissaire aux comptes - Membre de la C.R.C.C. Aix - Bastia
42 rue paradis 13001 Marseille | Tél. : 04 91 54 80 07 | c.goirand@c2ga.fr
N° SIREN 520251109

C.G.

↑ Christophe Goirand
Commissaire aux comptes

A l'Assemblée Générale de la LIGUE SUD BASKET BALL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE SUD BASKET BALL relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.



2/5



↑ Christophe Goirand
Commissaire aux comptes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.



3/5



↑ Christophe Goirand
Commissaire aux comptes

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative,



4/5

C.G.

↑ Christophe Goirand
Commissaire aux comptes

il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille
Le 23 juin 2025

Signé par Christophe Goirand
Le 23/06/2025

ID: tx_k68DmzWhKom8



Christophe GOIRAND
Commissaire aux Comptes



5/5

BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE	ACTIF	Exercice N 31/03/2025 12		Exercice N-1 31/03/2024 11		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	3 780	3 780				
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	901	901				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	161 370		161 370	161 370		
	Constructions	560 368	93 661	466 707	496 780	30 073	6.05
	Installations techniques Matériel et outillage	421 963	292 968	128 995	172 304	43 309	25.14
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	3 740		3 740	755	2 985	395.22
	Total I	1 152 122	391 310	760 812	831 209	70 397	8.47
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	569 722		569 722	594 626	24 904	4.19
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	76 810		76 810	63 341	13 469	21.26
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 103 361		1 103 361	975 021	128 341	13.16
	Charges constatées d'avance (2)	6 307		6 307	5 107	1 201	23.51
	Total II	1 756 201		1 756 201	1 638 095	118 107	7.21
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 908 324	391 310	2 517 014	2 469 304	47 710	1.93

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2025	Exercice N-1 31/03/2024	Ecart N / N-1	
		12	11	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires	105 337	105 337		
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité	152	152		
	Autres	1 510 421	1 325 680	184 741	13.94
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	8 920	184 741	175 821	- 95.17%
	Situation nette (sous total)	1 624 831	1 615 911	8 920	0.55
PROVISIONS	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	14 711	21 711	7 000	32.24
	Provisions réglementées				
	Total I	1 639 542	1 637 622	1 920	0.12
	Total II				
DETTE (1)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	129 056	151 843	22 786	15.01
DETTE (1)	Emprunts et dettes financières diverses	133 014	122 478	10 537	8.60
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	470 605	432 949	37 656	8.70
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	69 732	68 022	1 709	2.51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	50 064	36 389	13 675	37.58
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	25 000	20 000	5 000	25.00
	Total IV	877 471	831 681	45 790	5.51
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 517 014	2 469 304	47 710	1.93

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

811 681

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2025	Exercice N-1 31/03/2024	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 820 312	1 686 544	133 767	7.93
Parainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	116 500	271 533	155 033	57.10
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	41 934	16 670	25 264	151.56
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		7 499	7 499	100.00
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	346 102	277 152	68 950	24.88
Total I	2 324 847	2 259 398	65 449	2.90
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes				
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 733 566	1 553 514	180 053	11.59
Salaires et traitements		2 000	2 000	100.00
Charges sociales	19 208	16 901	2 307	13.65
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	373 570	347 962	25 608	7.36
Dotations aux provisions	106 126	90 274	15 853	17.56
Reportes en fonds dédiés	91 198	81 390	9 808	12.05
Autres charges	17 045	5 247	11 798	224.84
Total II	2 340 714	2 097 288	243 426	11.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	15 867	162 110	177 977	109.79

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2025	12	Exercice N-1 31/03/2024	11	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	19 059		17 891		1 168	6.53
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Défauts et pertes de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	19 059		17 891		1 168	6.53
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 273		1 841		568-	30.87-
Défauts et pertes de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	1 273		1 841		568-	30.87-
2. Résultat financier (III-IV)			17 786	16 050	1 736	10.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	1 920		178 160		176 240-	98.92-
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	7 000		7 287		287-	3.94-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	7 000		7 287		287-	3.94-
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			706		706-	100.00-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI			706		706-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	7 000		6 580		420	6.38
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	2 350 906		2 284 576		66 331	2.90
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 341 987		2 099 835		242 152	11.53
5. EXCEDENT OU DEFICIT	8 920		184 741		175 821	95.17-

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	10
Honoraires des commissaires aux comptes	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 517 013.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 324 847.30 Euros et dégageant un excédent de 8 919.78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Objet social :

1) La présente association a pour objet :

- de représenter la FFBB dans le ressort territorial défini ci-dessus,
- de mettre en oeuvre la politique fédérale et d'assurer l'exécution des missions qu'elle confie à la FFBB dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, à savoir principalement de :

Organiser et développer le basket-ball au niveau régional conformément aux directives de la FFBB, et dans la limite de la délégation accordée par celle-ci.

Organiser des compétitions de basket-ball de toutes natures au niveau régional.

Diffuser toute documentation et/ou règlements, à titre gratuit ou onéreux, relatifs à la pratique du basket-ball.

Organiser des cours, des conférences, stages, examens et formations dans le cadre du plan de formations de la FFBB.

D'une manière générale, sous la tutelle de la FFBB, de mener toutes actions tendant à développer, promouvoir le basket-ball au niveau régional.

2) La Ligue jouit de l'autonomie administrative et financière dans le cadre de la délégation fédérale.

3) Elle reconnaît avoir pris connaissance des statuts et règlements intérieur de la FFBB et s'engage à les respecter.

De même, elle s'engage à se conformer au respect des décisions prises par les différents organes de la FFBB dans le cadre de leurs compétences.

Elle s'interdit toutes discussions ou manifestations présentant un caractère racial, politique ou confessionnel. L'association s'interdit toute discrimination.

Elle assure le respect de la liberté d'opinion et des droits de la défense.

4) Ses activités sont couvertes par un contrat d'assurance, Nonobstant tout contrat complémentaire conclu par la Ligue elle-même, celui-ci peut être celui souscrit par la FFBB et couvrir sa responsabilité civile, celle de ses préposés salariés ou bénévoles et celle des pratiquants.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rien à signaler

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Rien à signaler

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Pour rappel, le partage des locaux à Bouc-bel-Air entraîne une refacturation au Comité.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des immobilisations

	TOTAL	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	3 780		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	901		
Terrains		161 370		
Constructions sur sol propre		560 368		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		63 501		11 840
Installations générales agencements aménagements divers		27 020		
Matériel de transport		121 494		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		192 131		5 976
	TOTAL	1 125 885		17 817
Prêts, autres immobilisations financières		755		2 985
	TOTAL	755		2 985
	TOTAL GENERAL	1 131 321		20 802

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			3 780	3 780
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			901	901
Terrains				161 370	161 370
Constructions sur sol propre				560 368	560 368
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				75 342	75 342
Installations générales agencements aménagements divers				27 020	27 020
Matériel de transport				121 494	121 494
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				198 108	198 108
	TOTAL			1 143 701	1 143 701
Prêts, autres immobilisations financières				3 740	3 740
	TOTAL			3 740	3 740
	TOTAL GENERAL			1 152 122	1 152 122

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	3 780		3 780
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	901		901
Constructions sur sol propre		63 588	30 073	93 661
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		28 951	14 035	42 986
Installations générales agencements aménagements divers		4 113	3 623	7 736
Matériel de transport		41 095	24 300	65 395
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		157 684	19 167	176 851
	TOTAL	295 431	91 198	386 629
	TOTAL GENERAL	300 112	91 198	391 310

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	30 073				
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 035				
Instal.générales agenc.aménag divers	3 623				
Matériel de transport	24 300				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 167				
TOTAL	91 198				
TOTAL GENERAL	91 198				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 740	3 740	
Autres créances clients	569 722	569 722	
Personnel et comptes rattachés	545	545	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	14 906	14 906	
Divers état et autres collectivités publiques	49 600	49 600	
Débiteurs divers	11 759	11 759	
Charges constatées d'avance	6 307	6 307	
TOTAL	656 580	656 580	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	129 056	129 056		
Fournisseurs et comptes rattachés	470 605	470 605		
Personnel et comptes rattachés	38 287	38 287		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 909	29 909		
Autres impôts taxes et assimilés	1 535	1 535		
Groupe et associés	133 014	133 014		
Autres dettes	50 064	50 064		
Produits constatés d'avance	25 000	25 000		
TOTAL	877 471	877 471		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 273			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 059			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	442 981
Autres créances	49 600
Total	492 581

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 864
Dettes fiscales et sociales	53 509
Autres dettes	47 214
Total	293 588

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 307
Total	6 307
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	25 000
Total	25 000

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	2
Total	11

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 024 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Non significatifs

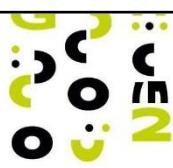
Engagements reçus

Néant

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2025 :**

C.G.

↑ Christophe Goirand
Commissaire aux comptes



LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne - 13320 Bouc Bel Air

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice clos le 31 mars 2025

C.G.

Commissaire aux comptes - Membre de la C.R.C.C. Aix - Bastia
42 rue paradis 13001 Marseille | Tél. : 04 91 54 80 07 | c.goirand@c2ga.fr
N° SIREN 520251109

C.G.

↑ Christophe Goirand
Commissaire aux comptes

A l'Assemblée Générale de la LIGUE SUD BASKET BALL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Marseille
Le 23 juin 2025

Signé par Christophe Goirand
Le 23/06/2025

ID: tx_dDOV0mJ80ZbL

Christophe GOIRAND
Commissaire aux Comptes



2/2

A l'issue de l'énoncé des différents rapports de M. Franck PRELLWITZ, Trésorier Général, et de M. Christophe GOIRAND, Commissaire aux Comptes, Jean-Pierre BRUYERE soumet à l'assemblée générale les trois résolutions suivantes :

L'assemblée générale décide :

- *D'adopter le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2025 et approuve les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports*
- *D'adopter le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées de l'exercice clos le 31/03/2025*
- *D'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 8 920 € au compte « Report à nouveau ».*

VOTE DES RESOLUTIONS DU RAPPORT FINANCIER 2024-2025

Le Rapport Financier 2024-2025 et l'ensemble des 3 résolutions précitées sont soumis au vote de l'assemblée générale



Le rapport financier 2024-2025 et les 3 résolutions précitées sont adoptés à l'unanimité.

VOTANTS	27 884 voix	
POUR	27 884 voix	100,00 %
CONTRE	0 voix	0,00 %
ABSTENTION	0 voix	

PRESENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026 PAR LE TRÉSORIER GÉNÉRAL M. FRANCK PRELLWITZ

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2025-2026 a été construit en continuité de notre activité sportive en tenant compte des projets à venir, notamment concernant la formation (IRFBB).

Pour la prochaine saison, nous avons établi un budget à 2 422 900 €.

Le budget prévisionnel est présenté à l'aide d'un diaporama.

RECAPITULATIF

CHARGES		PRODUITS	
60 ACHATS	880 000,00 €	70 VENTES	1 768 800,00 €
61 SERVICES EXTERIEURS	85 000,00 €	74 CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	250 600,00 €
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	740 000,00 €	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	393 500,00 €
63 IMPOTS ET TAXES	23 100,00 €	76 PRODUITS FINANCIERS	10 000,00 €
64 SALAIRES ET TRAITEMENTS	581 000,00 €		
65 AUTRES CHARGES	20 500,00 €		
66 CHARGES FINANCIERES	1 300,00 €		
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	92 000,00 €		
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	2 422 900,00 €

Décomposition du budget prévisionnel :

PRODUITS		
70 VENTES		1 768 800,00 €
70200000 Affiliations		35 000,00 €
70210000 Licences et assurances		1 295 000,00 €
70210001 Mutations et licences T		90 000,00 €
70600000 Refacturations diverses		155 000,00 €
70610000 Engagements championnats		150 000,00 €
70800001 Refacturation frais de fonctionnement		43 800,00 €
74 CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS		250 600,00 €
74112000 Subventions Conseil Régional		99 600,00 €
74130000 Subventions ANS		151 000,00 €
74310000 Aides à l'emploi diverses		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		393 500,00 €
75000001 Contribution financière FFBB		28 500,00 €
75040000 Participations pôles		175 000,00 €
75055000 Participations diverses clubs		27 000,00 €
75000010 Formations cadres		85 000,00 €
75000011 Pacte Tous Engagés		3 000,00 €
75000012 Formation professionnelle		75 000,00 €
76 PRODUITS FINANCIERS		10 000,00 €
76210000 Produits financiers		10 000,00 €
TOTAL		2 422 900,00 €

CHARGES

60	ACHATS	880 000,00 €
60213000	Achat équipement sportif	25 000,00 €
60214000	Achat matériel informatique	5 000,00 €
60400001	Licences FFBB	755 000,00 €
60400003	Affiliations FFBB	30 000,00 €
60400004	Mutations	40 000,00 €
60610000	Gaz électricité	6 000,00 €
60611000	Eau	4 000,00 €
60630000	Fournitures petits équipements	3 500,00 €
60640000	Fournitures de bureau	1 500,00 €
60641000	Fournitures imprimerie	1 500,00 €
60680000	Autres achats trophées	8 500,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	85 000,00 €
61111000	Frais personnel extérieur	21 000,00 €
61222000	Photocopieur	11 000,00 €
61350000	Location de matériel	3 000,00 €
61380000	Location garage Gardanne	11 000,00 €
61520000	Entretien sur biens immobiliers	8 500,00 €
61550000	Entretien véhicules	2 000,00 €
61560000	Contrats de maintenance	11 500,00 €
61600000	Assurances	17 000,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	740 000,00 €
62260000	Honoraires	35 000,00 €
62280000	Frais formation	20 000,00 €
62310000	Publicité	500,00 €
62331000	Cadeaux	1 500,00 €
62332000	Aide nouveaux clubs	1 000,00 €
62332200	Aide clubs	16 000,00 €
62352000	Challenge licences	8 000,00 €
62510000	Frais de déplacements	165 000,00 €
62510001	Commission technique (stages, hébergement, transports)	200 000,00 €
62510002	Frais pôles	13 000,00 €
62510070	Frais de réception	20 000,00 €
62530100	Hébergement Pôles	150 000,00 €
62560000	Frais de mission	6 000,00 €
62561000	Frais d'organisations et de manifestations	60 000,00 €
62570000	Restaurants	25 000,00 €
62600000	Frais postaux	3 000,00 €
62610000	Téléphone	13 000,00 €
62750000	Frais de banque	1 000,00 €
62800000	Dons divers	1 000,00 €
62830000	Cotisations	1 000,00 €
63	IMPOTS ET TAXES	23 100,00 €
63100000	Taxe foncière	4 200,00 €
63110000	Taxe sur les salaires	11 100,00 €
63330000	Taxe formation continue	7 800,00 €
64	SALAIRES ET TRAITEMENTS	581 000,00 €
64110000	Salaires	464 500,00 €
64510000	URSSAF	84 000,00 €
64530000	Caisse de retraite et de prévoyance	24 500,00 €
64550000	Mutuelle	4 500,00 €
64800000	Médecine du travail	3 500,00 €
65	AUTRES CHARGES	20 500,00 €
65020000	Autres charges	20 500,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	1 300,00 €
66110000	Intérêts d'emprunts	1 300,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	92 000,00 €
68112000	Dotations aux amortissements immo corp	92 000,00 €
TOTAL DES CHARGES		2 422 900,00 €

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026

Le budget prévisionnel 2025-2026 est soumis au vote de l'assemblée générale :



Le budget prévisionnel 2025-2026 est adopté à l'unanimité.

VOTANTS	27 884 voix	
ABSTENTIONS	0 voix	
EXPRIMES	27 884 voix	
POUR	27 884 voix	100,00 %
CONTRE	0 voix	0,00 %

ELECTION DES DELEGUES DE LA LIGUE SUD BASKET BALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE FFBB DU 11/10/2025 A CLERMONT-FERRAND ET POUR TOUTE LA SAISON 2025-2026

La Ligue SUD BASKET BALL a fait appel à candidatures pour les 3 postes de délégués pour l'assemblée générale de la FFBB le 11 octobre 2025 à Clermont-Ferrand et pour toute la saison 2025-2026.

Trois (3) candidatures se sont manifestées. Il s'agit de :

- Jean-Pierre BRUYERE
- Chantal LACOGNATA
- Arnaud PETITBOULANGER

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales a validé ces trois candidatures.

Pour mémoire, seules les associations dont l'équipe première joue en championnat de France sont concernées par ce vote. Les autres associations ont élu leurs délégués lors des assemblées générales de leur comité départemental ou territorial respectif.

Liste des associations votantes :

Club	Voix
SUD0006006 - AS MONACO BASKET	480
SUD0006008 - AC GOLFE JUAN VALLAURIS	323
SUD0006012 - OL. ANTIBES BASKET AMA	537
SUD0006018 - MENTON BASKET CLUB	232
SUD0006020 - LE CANNET COTE D'AZUR BASKET	375
SUD0006021 - VENCE BASKET CLUB	272
SUD0006022 - ROQUEBRUNE CAP MARTIN BASKET	300
SUD0006028 - GSE METROPOLITAINS DE NICE	405
SUD0006045 - CAVIGAL NICE BASKET 06	567
SUD0006054 - MONACO BASKET ASSOCIATION	121
SUD0013031 - STADE MARSEILLAIS UC	526

Club	Voix
SUD0013039 - MARTIGUES SPORTS	341
SUD0013045 - USO ROGNONNAISE	290
SUD0013046 - AIL DE ROUSSET	317
SUD0013047 - PAYS SALONNAIS BASKET 13 (PSB 13)	340
SUD0013059 - VENELLES BASKET CLUB	432
SUD0013092 - FOS PROVENCE BASKET	415
SUD0083009 - ES LORGUAISE BASKET CLUB	183
SUD0083032 - CARQUEIRANNE VAR BASKET	150
SUD0083046 - HYERES TOULON VAR BASKET	517
SUD0083052 - BANDOL BASKET CLUB	208
SUD0084008 - UNION SPORTIVE AVIGNON/PONTET	435
SUD0084012 - SORGUES BASKET CLUB	293
Total	8 059

**ASSEMBLEE GENERALE 28 JUIN 2025 - NICE
RESULTATS DE L'ELECTION DES DELEGUES
POUR L'AG ELECTIVE DE LA FFBB EN OCTOBRE 2025 ET POUR TOUTE LA SAISON 2025-2026**

1 ^{er} Tour					
Inscrits	8059	Votants	8059		
Blancs ou Nuls	0	Exprimés	8059		
<i>Les pourcentages obtenus par chaque candidat se calculent sur les bulletins exprimés</i>					
Ont obtenu	Voix	%	Rayer les mentions inutiles		
BRUYERE Jean-Pierre	8059	100	ELU	-	NON ELU
LACOGNATA Chantal	8059	100	ELU	-	NON ELU
PETITBOULANGER Arnaud	8059	100	ELU	-	NON ELU

2 ^{ème} Tour					
Inscrits	8059	Votants			
Blancs ou Nuls		Exprimés			
<i>Les pourcentages obtenus par chaque candidat se calculent sur les bulletins exprimés</i>					
Ont obtenu	Voix	%	Rayer les mentions inutiles		
BRUYERE Jean-Pierre			ELU	-	NON ELU
LACOGNATA Chantal			ELU	-	NON ELU
PETITBOULANGER Arnaud			ELU	-	NON ELU

Noms, prénoms et signatures des assesseurs :

Clémence DELPOUX

Claudie DELPOUX, Présidente de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, proclame que :

- Jean-Pierre BRUYERE
- Chantal LACOGNATA
- Arnaud PETITBOULANGER

Sont élus délégués de la Ligue SUD BASKET BALL aux postes de délégués pour l'assemblée générale de la FFBB le 11 octobre 2025 à Clermont-Ferrand et pour toute la saison 2025-2026.

ELECTION COMPLEMENTAIRE AU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE SUD BASKET BALL POUR LE MANDAT 2024-2028

La Ligue SUD BASKET BALL a fait appel à candidatures pour 2 postes vacants au Comité Directeur pour le mandat 2024-2028 suite au décès de Frédéric PROST et à la démission de Julien TOTH.

Deux (2) candidatures se sont manifestées. Il s'agit de :

- Philippe BEAL
- Joseph UBIDE

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales a validé les deux candidatures.

ASSEMBLEE GENERALE 28 JUIN 2025 - NICE RESULTATS DE L'ELECTION DES MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR

1^{er} Tour

Inscrits	33100	Votants	27884
Blancs ou Nuls	0	Exprimés	27884
<i>Les pourcentages obtenus par chaque candidat se calculent sur les bulletins exprimés</i>			
Ont obtenu	Voix	%	Rayer les mentions inutiles
Philippe BEAL	27884	100	ELU - NON ELU
Joseph UBIDE	27884	100	ELU - NON ELU

2^{ème} Tour

Inscrits	33100	Votants	<input type="text"/>
Blancs ou Nuls	<input type="text"/>	Exprimés	<input type="text"/>
<i>Les pourcentages obtenus par chaque candidat se calculent sur les bulletins exprimés</i>			
Ont obtenu	Voix	%	Rayer les mentions inutiles
Philippe BEAL	<input type="text"/>	<input type="text"/>	ELU - NON ELU
Joseph UBIDE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	ELU - NON ELU

Noms, prénoms et signatures des assesseurs :

Claudie DELPOUX

Claudie DELPOUX, Présidente de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, proclame que :

- Philippe BEAL
- Joseph UBIDE

Sont élus au comité directeur de la Ligue Sud Basket Ball.

Le Président Jean-Pierre BRUYERE félicite les deux nouveaux élus, ainsi intégrés au comité directeur.

INTERVENTION DE MME ANNE LUCIANI MEMBRE DU BUREAU DIRECTEUR DE LA FFBB



Mesdames et Messieurs,

Je suis ravie d'être ici avec vous aujourd'hui, mais je veux vous dire que si je suis ici c'est pour remplacer M. Christian AUGER, 4^{ème} Vice-Président, en charge du Pôle Formation Emploi. Des raisons de santé l'empêchent d'être parmi vous et je vous demande de bien vouloir excuser son absence, bien indépendante de sa volonté.

Il m'a chargée de vous dire combien il est désolé de ne pouvoir participer à sa première AG du Sud et aussi qu'il se réjouit des excellents rapports existants entre la Ligue Sud et le pôle Formation Emploi, qui sont illustrés, en particulier, par les nombreuses formations mises en place et les services civiques en activité sur votre territoire.

Bonne Assemblée Générale à toutes et tous !

Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais, avant tout, remercier le Président Jean-Pierre Bruyère pour ses mots chaleureux à mon égard. Notre amitié est ancienne et elle a permis de développer de très nombreux projets entre la Ligue de Corse, que j'ai eu l'honneur de présider pendant 15 ans, et la Ligue SUD, après celles de Provence et de Côte d'Azur, que je n'oublie pas dans ces remerciements sincères à Jean Pierre et à Patrick Collette, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de ces actions. J'espère que ces projets pourront perdurer pour le bien de nos jeunes basketteurs insulaires, qui ont ainsi la possibilité de sortir de Corse et de se « confronter » sportivement à d'autres adversaires, dans un état d'esprit basé sur la convivialité et le respect.

Je suis ravie des projets concernant les équipements sportifs que nous a présentés Monsieur l'Adjoint au Maire de la Ville de Nice. Je souhaite qu'ils voient très vite le jour aussi bien la salle multisports que les terrains de 3x3, car la Ville et ses pratiquants le méritent amplement.

Je voudrais adresser mes très sincères félicitations à vous toutes et tous, dirigeants, salariés, bénévoles et pratiquants pour l'énorme travail effectué dans les Clubs, les Comités Départementaux et la Ligue. Le nombre record de licenciés cette saison, plus de 33 000, en est la meilleure illustration, tous comme les excellents résultats sportifs des différentes équipes de votre territoire. Bravo !

Notre président Fédéral a souhaité transmettre, lors de toutes les AG annuelles, le message suivant, qui tient en 3 points :

1/ Un été 2024 inoubliable !

- Paris 2024

- 3 médailles d'argent
- Record d'affluence pour le Basket aux JO

➤ **Compétitions européennes Jeunes**

- 6 compétitions (U16 à U20)
 - ❖ 4 titres : U16 M, U18 F, U20 F & M
 - ❖ 1 médaille d'argent : U16 F

2/ Une nouvelle équipe fédérale

➤ **14 décembre 2024**

- Un nouveau Président
- Un nouveau Comité Directeur de 40 membres à parité

➤ **Une nouvelle feuille de route**

- Une construction participative
 - ❖ Les réunions de Zones
 - ❖ Le séminaire du week-end des Coupes de France

3/ Des décisions fortes, une visibilité accrue

➤ **Pas d'augmentation du montant FFBB des licences**

- Malgré le coût des Jeux Olympiques
- Un engagement fort du nouveau Président

➤ **Signature d'un contrat TV entre TF1 et FIBA**

- Toutes les rencontres officielles de nos équipes de France, féminine et masculine, diffusées durant 4 ans
- Résultat d'une collaboration renouée avec la FIBA

Pour terminer, j'ajoute :

La saison 2024-2025 est maintenant terminée, alors place à la suivante !

Je souhaite que la saison 2025-2026 soit encore plus belle et plus réussie que la précédente, qui était déjà au top !

Je vous rappelle que la FFBB a pour ambition, lors de cette mandature 2024-2028, d'être toujours au plus près des clubs, des comités et des ligues, afin de les accompagner au mieux et de répondre à leurs attentes.

Je vous remercie.



TIRAGE AU SORT DU 1^{ER} TOUR DES COUPES TERRITORIALES SUD



Les cinq coupes territoriales Sud Basket Ball concernent les catégories : Seniors M, Seniors F, U21M, U18F, U18M.
L'ensemble des tirages au sort est effectué :

SM	Tirage au sort : 45 équipes engagées		
1	FOS PROVENCE BASKET - NM3	CTC SIMIANE BOUC GARDANNE MEYREUIL - RM2	PAYS SALONAIS BASKET 13 - PNM
2	AUBAGNE GARLABAN BASKET - NM3	BASKET CLUB DES BAOUS - RM3	USO ROGNONAS - RM2
3	LA SEYNE BASKET - PRM	ISTRES SPORTS BASKET - RM2	VENCE BASKET CLUB - PNM
4	STADE LAURENTIN BASKET - RM2	UNION SPORTIVE ENTRAIGUOISE BASKET - PRM	US AVIGNON - LE PONTET - NM2
5	VENELLES BASKET CLUB - NM2	FRJ SAINT BLAISE BOLLENE BASKET - RM3	BASKET CLUB ARLESIENS - PRM
6	GSEM NICE BASKET - PRM	CLUB TENNIS ET BASKET BALL NICE - Dep 2,3,4	US CAGNES SUR MER - PNM
7	ATHLETIC SPORTING ARCOIS (ASA BASKET 83) - PRM	BASKET CLUB DES REMPARTS - Dep 2,3,4	MONTFAVET BASKET CLUB - PRM
8	US AVIGNON - LE PONTET - RM2	O CABRIES CALAS - PNM	ESCA LONDIAISE BASKET - PNM
9	ELAN BASKET PERNOIS - RM2	MENTON BASKET CLUB - NM3	ATHLETIC BASKET CLUB - BAUME SAINT-MAXIMIN - PRM
10	AUBAGNE GARLABAN BASKET - Dep 2,3,4	HAPPY DAY - Dep 2,3,4	US CAGNES SUR MER - RM2
11	LE CANNET COTE D'AZUR BASKET - NM2	OLYMPIQUE CARROS BASKETBALL - RM2	AS ROGNAC - PNM
12	BASKET CLUB DE L'ETOILE - Dep 2,3,4	USO ROGNONAS - NM2	AS MONACO - NM3
13	VITROLLES SPORTS BASKET - PNM	LE CANNET COTE D'AZUR BASKET - RM2	BASKET CLUB BARCELONNETTE - Dep 2,3,4
14	CMS BASKET MARIGNANE - PRM	STADE MARSEILLAIS UNIVERSITE CLUB - NM2	
15	BASKET CLUB SOLLIES FARLEDE - RM3	SORGUES BASKET CLUB - NM3	
16	SIX FOURES BASKET CLUB - RM3	BASKET CLUB LA GARDE - PNM	

SF	Tirage au sort : 23 équipes engagées	
1	CTC de L'ETANG MARIGNANE ROGNAC - NF3	ATHLETIC BASKET CLUB - BAUME SAINT-MAXIMIN - PRF
2	MANDELIEU LA NAPOULE BASKET AVENIR - PNF	AVIGNON SPORT BARBIERE BASKET - PNF
3	BASKET CLUB BARCELONNETTE - Dep 2,3,4	LASA BC ASPTT - RF2
4	US GRASSOISE BASKETBALL- PRF	MARTIGUES SPORT BASKET - RF2
5	BASKET BALL CHAMPSAUR VALGAUDEMAR - Dep 2,3,4	CTC LES BALCONS D'AZUR - PNF
6	STADE LAURENTIN BASKET - NF3	FRJ SAINT BLAISE BOLLENE BASKET CLUB - PRF
7	STADE MARSEILLAIS UNIVERSITE CLUB - RF2	USO ROGNONAS - RF2
8	SUD0006022 - ROQUEBRUNE CAP MARTIN BASKET - PNF	EXEMPT
9	SUD0006012 - OAJP BASKET - NF2	EXEMPT
10	SUD0006015 - CLUB TENNIS ET BASKET BALL NICE - PRF	EXEMPT
11	SUD8400020 - CAVAILLON ESPOIRS BASKET CLUB - PNF	EXEMPT
12	SUD0013039 - MARTIGUES SPORT BASKET - NF1	EXEMPT
13	SUD0006045 - CAVIGAL NICE BASKET 06 - RF2	EXEMPT
14	SUD0013040 - BASKET CLUB DE L'ETOILE - Dep 2, 3, 4	EXEMPT
15	SUD0013056 - UNION SPORTIVE SIMIANE BOUC BEL AIR - PNF	EXEMPT
16	SUD0083032 - CARQUEIRANNE VAR BASKET - RF2	EXEMPT

U21M	Tirage au sort : 12 équipes engagées	
1	SUD0083046 - HYERES TOULON VAR BASKET	SUD0013059 - VENELLES BASKET CLUB
2	SUD0006017 - US CAGNES SUR MER	SUD0006008 - AC GOLFE JUAN VALLAURIS
3	SUD0084008 - US AVIGNON - LE PONTET	SUD0006032 - OLYMPIQUE CARROS BASKETBALL
4	SUD0013092 - FOS PROVENCE BASKET	SUD0006009 - STADE LAURENTIN BASKET
5	SUD0084012 - SORGUES BASKET CLUB	EXEMPT
6	SUD0013075 - AUBAGNE GARLABAN BASKET	EXEMPT
7	SUD0013045 - USO ROGNONAS	EXEMPT
8	SUD0013031 - STADE MARSEILLAIS UNIVERSITE CLUB	EXEMPT

U18F	Tirage au sort : 15 équipes engagées	
1	SUD0083032 - CARQUEIRANNE VAR BASKET	SUD0013045 - USO ROGNONNAISE
2	SUD0006045 - CAVIGAL NICE BASKET 06	CTC MARSEILLE METROPOLE
3	SUD0084018 - AVIGNON SPORT BARBIERE BASKET	SUD0013040 - BASKET CLUB DE L'ETOILE
4	SUD0084033 - LASA BC ASPTT	SUD0006009 - STADE LAURENTIN BASKET
5	CTC LITTORAL VAR BASKET	SUD0084016 - ATHLETIC BASKET COMTADIN CARPENTRAS
6	SUD0006032 - OLYMPIQUE CARROS BASKETBALL	CTC DE L'ETANG MARIGNANE ROGNAC
7	SUD0083016 - ATHLETIC SPORTING ARCOIS (ASA BASKET 83)	SUD0013056 - UNION SPORTIVE SIMIANE BOUC BEL AIR (U.S.S.B.)
8	SUD0006012 - OAJLP BASKET	EXEMPT

U18M	Tirage au sort : 29 équipes engagées	
1	SUD0083056 - SIX FOURLS BASKET CLUB	SUD0013066 - CHATEAUNEUF BASKET CLUB
2	SUD0405204 - GAP ASB05	SUD0013017 - LA CIOTAT SPORT BASKET
3	SUD0013059 - VENELLES BASKET CLUB	SUD0006015 - CLUB TENNIS ET BASKET BALL NICE
4	CTC MARSEILLE METROPOLE	SUD8400020 - CAVAILLON ESPOIRS BASKET CLUB
5	SUD0006009 - STADE LAURENTIN BASKET	SUD0083037 - SANARY BASKET CLUB
6	SUD0013075 - AUBAGNE GARLABAN BASKET	SUD0084012 - SORGUES BASKET CLUB
7	SUD0013039 - MARTIGUES SPORT BASKET	SUD0006017 - US CAGNES SUR MER
8	SUD0083016 - ATHLETIC SPORTING ARCOIS (ASA BASKET 83)	SUD0083046 - HYERES TOULON VAR BASKET
9	SUD0006032 - OLYMPIQUE CARROS BASKETBALL	SUD0006003 - ES VILLENEUVE LOUBET
10	SUD0083048 - ATHLETIC BASKET CLUB - BAUME SAINT-MAXIMIN	SUD0013045 - USO ROGNONAS
11	SUD0084016 - ATHLETIC BASKET COMTADIN CARPENTRAS	SUD0013040 - BASKET CLUB DE L'ETOILE
12	SUD0084014 - CS PERTUIS BASKET	SUD0006020 - LE CANNET COTE D'AZUR BASKET
13	SUD0084008 - US AVIGNON - LE PONTET	SUD0013054 - BASKET CLUB ARLESIEN
14	SUD0006045 - CAVIGAL NICE BASKET 06	EXEMPT
15	SUD0013047 - PAYS SALONNAIS BASKET 13	EXEMPT
16	SUD0083031 - BASKET CLUB SOLLIES FARLEDE	EXEMPT



REMISE DES AIDES, LABELS, TITRES ET DISTINCTIONS HONORIFIQUES



LES LABELS CITOYENS



- ★ Olympique Antibes Juan les Pins
- ★ Fréjus Var Basket ASML
- ★ Bandol Basket Club
- ★ Gap Alpes du Sud Basket 05

- ★★★ Brignoles Basket Club
- ★★★ La Seyne Basket



LES LABELS « CLUB FORMATEUR »



- Club Formateur Masculin 3 étoiles :
- US Avignon le Pontet
 - Bandol Basket Club
 - Gap Alpes du Sud Basket 05
 - ES Lorgues
 - Venelles Basket Club
 - Pays Salonnais Basket 13
 - St Marcel Basket



CHALLENGE DES LICENCES



Club	Montant
Istres Sports Basket	1 000,00 €
LASA BC ASPTT	900,00 €
US Grassoise	700,00 €
Berre Basket Club	600,00 €
Basket Cuers Pierrefeu	600,00 €
GSE Métropolitains de Nice	450,00 €
Vidauban Basket Association	450,00 €
Basket Club Pernois	250,00 €
Hyères Toulon Var Basket	150,00 €
US Pradet Basket	100,00 €
SCO Ste Marguerite	100,00 €



AIDES DEPLACEMENTS U13F & U15F



AS ISLE SUR SORGUE,
AVIGNON SPORT BARBIERE BASKET
BANDOL BASKET CLUB
BASKI CLUB GRANIOS
CARQUEIRANNE VAR BASKET
CAVAGNAC BASKET
DUPONT DUJAN UNION CLUB
FOG PROVENCE BASKET
CTC ASPTT TOULON-LA VALETTE
CTC LITTORAL VAR BASKET
CIC TEAM GOLF - ANTIBES
LASA BC ASPTT
MARSEILLE 5 BASKET-BALL
MARTIGUES SPORTS
ROQUEBRUNE CAP MARTIN BASKET
SAINT-MARCEL BASKET
SORGIUS BASKET CLUB
STADE LAURENTIN BASKET
STADE MARSEILLAIS UC
UNION MARSEILLAISE BASKET BALL

ATHLETIC SPORTING ARIOZOS
AVIGNON SPORT BARBIERE BASKET
B.C. CANAILLE
BASKI CLUB GRANIOS
BASKET CLUB SOLLIES FARIZELLE
CA ROQUEBRUNE SUR ARGENS
CAVAGNAC BASKET
DRAGUIGNAN UNION CLUB
ETOILE SAINT BARTHÉLEMY NICE BASKET
FOS PROVENCE BASKET
FRÉJUS VAR BASKET
IE - CTC ASPTT TOULON-LA VALETTE
IE - CTC LES BALCONS D'AZUR
IE - CTC LITTORAL VAR BASKET
IE - CTC TEAM GOLF ANTIBES
LA CITADELLE SPORT BASKET
LASA BC ASPTT
ROQUEBRUNE CAP MARTIN BASKET
SAINT-MARCEL BASKET
SIX FOIX BASKET CLUB
SORGIUS BASKET CLUB
STADE LAURENTIN BASKET
TRICASTIN BASKET
UNION MARSEILLAISE BASKET BALL
US GRASSOISE
US SAINTE MAXIME BEL AIR
USO RONONNAISE
USPG MARSEILLE
VITROLLES SPORT BASKET BALL



CHAMPIONS MASTER 3x3 2024-2025



- U13 F : Martigues Sports Basket
U13 M : ASPTT Toulon Basket
U15 F : USO Rononras
U15 M : Stade Laurentin Basket
U18 F : Union ASPTT Toulon La Valette Basket
U18 M : US Simiane Bouc Bel Air
Sénior F : Carqueiranne Var Basket
Sénior M : ESCA Londaise Basket



LES LABELS « CLUB FORMATEUR »



Club Formateur Féminin 2 étoiles :

- LASA Basket ASPTT
- UA Valettoise Basket

Club Formateur Féminin 3 étoiles :

- La Seyne Basket
- CAVIGAL Nice Basket 06



LES LABELS « CLUB FORMATEUR »



Club Formateur Féminin et Masculin 3 étoiles :

- Hyères Toulon Var Basket
- ASPTT Toulon
- Stade Marseillais UC
- Olympique Carros Basket Ball
- Stade Laurentin Basket



CHALLENGE DES LICENCES FEMININES



Club	Montant
Istres Sports Basket	400,00 €
Sanary Basket Club	300,00 €
GSE Métropolitains de Nice	300,00 €
Saint Rémy Sport Basket	200,00 €
US Grassoise	200,00 €
SCO Ste Marguerite	100,00 €
Gap Alpes du Sud Basket 05	100,00 €
Bandol Basket Club	100,00 €
Hyères Toulon Var Basket	100,00 €
Club Sportif Pertuis	100,00 €



VAINQUEURS COUPES SUD 5x5 2024-2025



- U18 M : Venelles Basket Club
U18 F : CTC de l'Etag Marignane - Rognac
U20 M : US Cagnes sur Mer
Sénior F : Martigues Sports
Sénior M : Pays Salonnais Basket 13



CHAMPIONS 5x5 R2 2024-2025



- U13 F : Carqueiranne Var Basket
U13 M : Martigues Sports Basket
U15 F : CTC Team Golfe Antibes
U15 M : CTC communauté d'Agglomération Sophia Basket
U18 F : CAVIGAL Nice Basket 06
U17 M : Pays Salonnais Basket 13
U20 M : Brignoles Basket Club
RF 2 : Nice Basket Association Ouest
RM 2 : Golgoths 13
RM 3 :





CHAMPIONS 5x5 R1 2024-2025

U13 F : Stade Laurentin Basket
 U13 M : US Avignon Le Pontet
 U15 F : CAVIGAL Nice Basket 06
 U15 M : Stade Laurentin Basket
 U18 F : CTC Marseille Métropole
 U17 M : CTC Marseille Métropole
 U20 M : Stade Marseillais UC
 PNF : CTC de l'Etang Marignane Rognac
 PNM : ESCA Londaise Basket



Trophée des Officiels

Trophée de la meilleure progression : Charly Cadet
 Trophée de l'engagement : Mylène Djelassi
 Trophée de la longévité : Chantal Atripaldi



TROPHEE SPORTIF

Coach Espoir Pro-B : Christian Corderas
 Entrée INSEP : Livio Mendes
 Equipe de France U15 : Jaysie Alicia De Pina Monteiro
 Equipe de France U15 : Nina Zemoura



LETTRES DE FELICITATIONS FFBB

Thierry Brillard	Loïc Grimaud
Thomas Collard	Catherine Guyot
Alexandre Conge	Sébastien Hadji
Virginie De Cesare	Kais Ichlef
Olivier Dessally	Steeve Pourriau
Edouard Dubourg	Frédéric Robine
Yacine Fall	Olivier Ruiz
Gilles Giordano	Oliver Tronchon
Eric Goudard	Isabelle Varvello



MEDAILLES D'ARGENT FFBB

Stéphanie Avenia	Patrice Guidice
Patrick Balazuc	Christelle Nedelec
Eric Becourt	Daniel Paquet
Claude Binghinzoli	Florent Peirone
Said Chanfi	Corinne Poisson
Aurélie Dumas	Alain Raffaëlli
Sébastien Esclapez	Alexandre Saradjian
Didier Falsarella	Magali Turcan
Sébastien Gaffre	Bruno Vernet



PERFORMANCES SPORTIVES

Montée en LF2 : Monaco BA
 Montée en NF2 : Olympiques Antibes Juan Les Pins
 Montée en NM1 : Pays Salonnais Basket 13
 Montée en NM2 : Venelles Basket Club



NOS FEMMES ONT DU TALENT



Nathalie Esclapez
 Pierrette Manas Duran
 Nadine Jaubert
 Morgane Nadan-Mihic
 Delphine Okoniewski
 Marie France Blin
 Chantal Lacognata



TROPHEES D'HONNEUR

Ludovic Berger
 Jean Luc Cerutti
 Sébastien Chérasse
 Eric Elena
 Stéphane Ferrigno
 Didier Kheffa
 Alain Mercier
 Cyrille Nerin
 Bruno Vernet
 Pierre Savina



MEDAILLES DE BRONZE FFBB

Jean Laurent Brun	Céline Lopez
Mourad Chetti	Delphine Okoniewski
William Dumas	Matthieu Perrymond
Oliver Faure	Gilles Picard
Stéphane Gervais	Stéphane Rombeau-Catrin
Vincent Halby	Patrice Rousseau
Lucie Jean Xavier	Gilles Sahakian
Anne Léonis	Fabien Vernet
Caroline Longo	Margaux Viguier



MEDAILLES D'OR FFBB

Martial Ancelin
 Dominique Aznar
 Laurent Blanes
 Christine Bouvier
 Claudine Caradonna
 Claude Cavatorta
 Sylvie Lelong
 Thierry Sylvestre
 Robert Zutton





ACADEMIE PROMOTION 2025



ACADEMIE PROMOTION 2025

Lydia Clemenson

Henri Giutta

Martine Giordano

Cyril Jhurry

Robert Zutton

U18M O Antibes Juan les Pins

ACADEMIE DE LA LIGUE SUD BASKET BALL PROMOTION 2025



Académie du Basket de la Ligue Sud 2024-2025

Mesdames et Messieurs,

Nous allons maintenant honorer de grands personnages qui ont fait l'Histoire du basket sur notre territoire.

L'**Académie du Basket de La Ligue Sud**, créée lors du Comité Directeur de notre institution le 4 mars 2023 à Bouc Bel Air, est destinée à mettre en avant toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement hors du commun, ont œuvré avec passion et abnégation, de très nombreuses années, au développement et au service du basket de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Je vous rappelle qu'il existe six collèges de nomination :

1. Joueuses, joueurs
2. Techniciens
3. Officiels
4. Dirigeants
5. Personnalités
6. Equipes

La réunion du Comité de Nomination pour la saison 2024-2025 s'est déroulée le jeudi 5 juin 2025.

Pour cette saison, la Promotion 2025 se compose de 5 personnes, 2 femmes et 3 hommes dont un qui est décédé, tous grands serviteurs du basket, et une équipe. Nous allons vous les révéler et vous les présenter.

N° 1

La première personne récipiendaire, née le 24 mai 1969, a commencé le basket à l'âge de 9 ans à Carpentras sous la présidence de Sébastien DANTONEL. Elle évolue la majeure partie de sa carrière au niveau régional puis accède en nationale 3 où elle joue pendant 5 saisons au poste de meneuse. Joueuse tonique, combative, perdre ne fait pas partie de son vocabulaire. Sur un terrain elle sera une dribbleuse rapide et visionnaire, très adroite de loin.

Joueuse jusqu'à 48 ans, elle a entraîné depuis toujours dès l'âge de 15 ans.

Secrétaire de son club jusqu'en 2004, elle en prend les rênes suite au décès brutal de la présidente Marie-Odile GRAS et devient ainsi présidente en combinant toutes les fonctions que demande la direction d'un club. Managérat, jeu, entraînements, structuration, accompagnement des enfants, recherche de subventions deviennent son quotidien.

Pas forcément très amicale auprès des arbitres durant sa période joueuse, elle décide néanmoins de prendre le sifflet et officie régulièrement durant plusieurs années avec un savoir-faire de grande qualité, alliant application du règlement à souplesse lors des rencontres.

Aujourd'hui elle dit se contenter de tenir les tables ou arbitrer les week-ends de matchs.

Cette prof d'EPS dynamique, femme engagée, bénévole convaincue, sportive accomplie pratique la course à pied, le vélo et le ski en gardant toujours un œil attentif sur son club ABC Carpentras.

En plus de toutes ces activités, elle est depuis le 21 mars 2024 4^{ème} adjointe déléguée à l'enfance, jeunesse, aux affaires scolaires, aux actions à destination des adolescents et à l'orientation de sa commune du Vaucluse nommée Jonquières.

Pour son action et son engagement, elle a reçu la médaille d'or de la FFBB en 2020 à Pau.

Vous avez sans doute reconnu cette passionnée attachante, volontaire et sympathique. Je tenais à lui témoigner une fois encore de toute mon amitié la plus sincère.

Je vous demande d'applaudir :

Lydia CLEMENSON

1^{er} Académicien du Basket de la Ligue Sud Basket Ball Promotion 2025

N° 2

La personne suivante nous a quittés le 6 mars 2025. Ce bouillonnant homme fût un bâtisseur hors norme tant il a œuvré pour son sport favori et son club.

Ami, médecin de famille, basketteur de petite taille mais très adroit, fêtard et amateur de la 3^{ème} mi-temps, il a fait l'Histoire de son club en actionnant tous les leviers possibles pour le développer.

Une anecdote mémorable le concernant... Par une belle soirée de montée en NM4 comme joueur, il finira en costard cravate dans la fontaine de la Rotonde à Aix-en-Provence, après un match d'anthologie AS AIX vs FOS.

Il fût médecin fédéral pendant plus de 20 ans à mes côtés, à analyser dossiers médicaux et sur classements en parfaite abnégation.

Cet homme de cœur, attentif de chacun, homme d'action, de convictions, de projets, d'engagement, vrai bénévole convaincu, a donné sa vie à notre sport. Il fût président de 1978 à 1985 et a participé activement aux montées successives de son club de Fos.

Médaillé d'or FFBB en 2020, initiateur de la construction de la salle qui porte désormais son nom à Fos-sur-Mer, il fût un adjoint aux sports entretenant hyperactif.

Je souhaite que l'on rende un vibrant hommage à celui qui a présidé le club de Fos et tant donné à notre discipline durant des décennies.

Je vous demande d'applaudir :

Henri GIUITTA

2^{ème} Académicien du Basket de la Ligue Sud Basket Ball Promotion 2025

N° 3

La personne que nous allons honorer maintenant ne se contente pas d'être aujourd'hui dirigeante de son club. Résumer son action n'est tout simplement pas possible en quelques mots. Sémantiquement ce n'est pas une action, mais plutôt des actions... Et elles sont multiples comme durant toute sa vie de joueuse puis rapidement de dirigeante de club et de comité durant des décennies.

Son engagement total à servir le basket se manifeste et s'est manifesté au travers d'une présence chargée d'une vraie implication formidablement longue en œuvrant sans cesse pour servir notre sport, les clubs, les licenciés et l'ensemble des actions menées.

De 1961 à 1977 elle est joueuse au CS TOULON de minime à senior. De niveau Nationale féminine 2 où elle est championne de France NF2, elle gravit une division supplémentaire en NF1 et participe à la Coupe RONCHETTI.

Dès 1978 elle joue au club de LA GARDE en NF4 et NF3, elle est secrétaire du club de 1985 à 1989, et présidente depuis 1989, année où elle est élue du comité du Var. Elle connaîtra les présidents successifs GIACOSA, LEGNAME, MIGOUT, LAFFANOUR et COLLETTE.

Médaillée d'or de la FFBB en 2003, médaillée d'or de la Jeunesse et des Sports en 2017, elle est un élément majeur du comité du Var comme secrétaire générale, incarnant parfaitement la générosité, l'implication et le dévouement dans l'abnégation.

Pour l'ensemble de son action, il a été décidé de la nommer Académicienne. Je tiens à lui dire mon total respect pour tout ce qu'elle fait pour les autres et la remercier chaleureusement.

Je vous demande d'applaudir :

Martine GIORDANO

3^{ème} Académicien du Basket de la Ligue Sud Basket Ball Promotion 2025

N° 4

Aixois pur jus, cet ancien joueur né le 9 juin 1977, qui coache encore, est le président de son club depuis toujours, club qu'il a bâti pied à pied dans un projet réfléchi complet où chacun a sa place. En rassembleur qu'il est, sa quête de développer notre sport le mobilise pleinement.

Dévoué et fervent bénévole, homme de cœur, il reste le chef d'orchestre omniprésent de son club fort de 339 licenciés qui évolue dans la deuxième ville des Bouches-du-Rhône.

Cet homme épris de passion-basket a construit son club de toutes pièces. Il perpétue son dynamisme de président engagé à travers ses nombreuses équipes.

Constructif, c'est un homme à écouter, empreint de sagesse et de sérénité. Il s'évertue depuis tant d'années à structurer son club et le faire aller de l'avant dans une recherche de solutions afin de permettre à ses innombrables équipes de jouer dans les meilleures conditions.

Son club nous a offert une superbe finale RM2 à Seyne-les-Alpes à l'issue d'un match inoubliable de sérieux, de talent et de bon esprit.

Son action continue palpite de la dynamique qu'il insuffle dans son investissement permanent.

Acteur majeur de notre sport, il a été honoré de la médaille d'or de la FFBB en 2016.

Je tiens à lui redire toute mon amitié et le remercier de son dévouement.

Je vous demande d'applaudir :

Cyril JHURRY

4^{ème} Académicien du Basket de la Ligue Sud Basket Ball Promotion 2025

N° 5

Ce Tayracais a débuté dans sa ville de naissance Temple-sur-Lot où il est sacré champion de France cadets en 1966 en même temps qu'il en devient dirigeant avec une évidente précocité. Se déplaçant ensuite d'une trentaine de kilomètres, il arrive à Agen où il sera entraîneur-joueur de 1969 à 1971. En 1971, il rejoint le sud pour les Alpes Maritimes dans un secteur contigu de la frontière italienne. De 1971 à 1987 il joue à Monaco en NM2, champion de France 1973, puis montée en 1^{ère} division. Depuis 1994, licencié à Menton, il est joueur, entraîneur, s'occupe des jeunes, et prend la présidence en 2019.

Cet homme attachant sera sélectionné 10 fois en équipe de France de 1974 à 1976 et a participé aux championnats d'Europe jeunes et seniors. Sa première sélection a lieu le 22 mai 1974 contre l'Allemagne de l'Ouest.

Exemple de gentillesse et de services aux autres, dévoué, disponible, au cœur d'or toujours prêt à aider et accueillir, cet homme sage et sympathique a décidé de passer la main après 7 années passées à la tête du club de Menton. Durant ce septennat particulièrement chargé, il laisse son empreinte de dirigeant altruiste soucieux de léguer une association en bonne santé aux racines familiales dans un cadre formateur, l'obtention du label mini basket 3 étoiles en est une marque.

Médaillé d'or cette saison à Clermont-Ferrand en octobre prochain, Robert incarne le bénévole exemplaire à qui nous devons adresser de profonds remerciements.

Collectivement, nous voulons lui adresser un gigantesque merci et lui témoigner humblement de notre amitié.

Je vous demande d'applaudir :

Robert ZUTTION

5^{ème} Académicien du Basket de la Ligue Sud Basket Ball Promotion 2025

N° 6

Si je vous dis tonus, envie, résilience, ardeur, énergie, combativité, performance, panache...

Si je vous dis savoir-faire, formation...

Si je vous dis requins... Ou plutôt Sharks...

Si je vous dis U18 Elite masculins...

A qui pensez-vous ?

Évidemment à la fabuleuse équipe des U18 Elite Masculins de l'Olympique Antibes Juan les Pins de cette saison !

Eh oui, ces gamins et leur staff ont du génie, de la classe, de la maestria !

Parvenus à gravir une remontada éblouissante d'envie en coupe à Bercy face au Mans, ils gagnent au final sur une claquette géniale et sont vainqueurs de la Coupe de France U18 masculine.

Puis ils participent au Final4 U18M hyper difficile et terminent champions de France dans une ferveur sportive émouvante au sommet du podium français.

Il était naturel d'inscrire cette équipe d'extra-terrestres basket talentueux chargés d'or sur le marbre de notre Académie.

Je vous demande de plébisciter par vos applaudissements :

Équipe U18 Elite Masculins Sharks Antibes saison 2024-2025

6^{ème} Académicien du Basket de la Ligue Sud Basket Ball Promotion 2025

Au nom de cette assemblée, je vous adresse un immense MERCI à toutes et tous pour votre engagement au service du Basket que vous avez marqué de votre empreinte chacun dans votre partie.

Vos noms et ceux de tous les Académiciens nommés aujourd'hui resteront gravés à jamais dans l'Histoire de notre Ligue.

Je vous demanderais de bien vouloir les plébisciter une nouvelle fois par vos applaudissements généreux.

Jean-Pierre BRUYERE, Président de la Ligue Sud Basket Ball, Assemblée Générale 2024-2025, Nice
Le 28 juin 2025

ALLOCUTION DE CLÔTURE PAR JEAN-PIERRE BRUYERE

Mesdames, Messieurs,

Notre Assemblée Générale 2024-2025 de Nice est terminée. Merci de la tenue de cette réunion et encore merci à nos hôtes.

Je vous réitère tous mes remerciements chaleureux pour votre engagement et votre confiance. La ligue et ses services restent à votre disposition.

Les imprimés d'inscription dans les divers championnats pour la saison prochaine vous ont déjà été envoyés. Ne manquez pas la date limite de retour.

Dans l'immédiat, je vous souhaite de bien belles vacances et espère vous retrouver pour une saison 2025-2026 en grande forme pour faire vivre notre basket régional.

Bien à vous toutes et tous !... Merci.

Jean-Pierre BRUYERE



PHOTOS SOUVENIRS











SUD
BASKET BALL

LIGUE RÉGIONALE



FFBB

